

**Une communauté de pratique en réseau (CoPeR) dans  
le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des  
jeunes (ISPJ) : Nouvelles voies de transfert de  
connaissances et perspectives futures**

**Rapport du CEFRIO au CTREQ**

**Janvier 2006**

## **Le CEFRIO**

Le CEFRIO est un centre de liaison et de transfert qui regroupe près de 160 membres universitaires, industriels et gouvernementaux ainsi que 46 chercheurs associés. Sa mission : aider les organisations à être plus productives et à contribuer au bien-être des citoyens en utilisant les technologies de l'information comme levier de transformation et d'innovation. En partenariat, le CEFRIO réalise partout au Québec des projets de recherche et de veille stratégique sur l'appropriation des TI. Ces projets touchent l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise tant privé que public. Les activités du CEFRIO sont financées en majeure partie par ses membres et par le gouvernement du Québec, son principal partenaire financier.

Thérèse Laferrière, Véronique Martel et Fernand Gervais  
Groupe de recherche TACT  
(TéléApprentissage Communautaire et Transformatif)  
Université Laval

Ce rapport, réalisé par le CEFRIO, est issu d'un projet pilote du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)..

Pour toute information concernant ce rapport, veuillez communiquer avec Josée Beaudoin, directrice de projet, ou Michel Girard, chargé de projet, au CEFRIO à Montréal au (514) 840-1245.

Site Internet : [www.cefrio.qc.ca](http://www.cefrio.qc.ca)



**Bureau à Québec**  
888, rue St-Jean, bureau 575  
Québec (Québec) G1R 5H6 Canada  
Téléphone : (418) 523-3746  
Télécopieur : (418) 523-2329  
Site Internet : [www.cefrio.qc.ca](http://www.cefrio.qc.ca)

**Bureau à Montréal**  
550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest  
Bureau 350, Montréal (Québec) H3A 1B9 Canada  
Téléphone : (514) 840-1245  
Télécopieur : (514) 840-1275

## Table des matières

<i>Table des matières</i> .....	<b>3</b>
<i>Liste des tableaux</i> .....	<b>5</b>
<i>Liste des figures</i> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Chapitre 1 : Présentation du Réseau d'entraide</b> .....	<b>8</b>
<b>Le projet du CTREQ</b> .....	<b>8</b>
<b>Chapitre 2 : Méthodologie</b> .....	<b>9</b>
<b>Une perspective sociale sur l'apprentissage mise au service de l'innovation</b> .....	<b>9</b>
<b>Grille de lecture</b> .....	<b>11</b>
<b>Cueillette des données</b> .....	<b>14</b>
Le corpus de données.....	15
<b>Analyse des données</b> .....	<b>15</b>
Analyse des documents .....	15
Analyse des questionnaires .....	15
Analyse des interactions .....	17
<b>Chapitre 3 : Présentation et analyse des données</b> .....	<b>18</b>
<b>La formation du Réseau ISPJ</b> .....	<b>18</b>
Observation 1 .....	19
<b>L'activité du Réseau ISPJ</b> .....	<b>20</b>
Observation 2 .....	21
Observation 3 .....	22
Observation 4 .....	27
Observation 5 .....	30
Observation 6 .....	34
<b>La CoPeR du Réseau ISPJ</b> .....	<b>35</b>
Engagement mutuel des participants .....	35
Entreprise commune des participants.....	39
Le répertoire partagé des participants.....	40
Observation 7 .....	48
Observation 8 .....	50
<b>La CoPeR ISPJ : Attentes, difficultés et bénéfices</b> .....	<b>50</b>
Attentes concernant l'animation .....	50
Attentes concernant la participation .....	52
Difficultés et bénéfices .....	55
Observation 9 .....	62
Observation 10 .....	64
<b>Chapitre 4 : Constats et perspectives futures</b> .....	<b>65</b>
<b>Constat 1 : Adéquation entre intentions de départ et résultats</b> .....	<b>65</b>
<b>Constat 2 : L'intérêt des acteurs institutionnels</b> .....	<b>69</b>

<b>Perspectives futures.....</b>	<b>69</b>
Consolidation du Réseau ISPJ et de sa CoPeR.....	70
Réseaux d'enseignants et communautés de pratique en réseau, nouveaux modes de transfert de connaissances en éducation ? .....	70
Potentiel d'application à d'autres secteurs concernés par l'innovation sociale .....	72
<b><i>Bibliographie .....</i></b>	<b>73</b>
<b><i>Annexe A : Illustrations des indicateurs de la grille de lecture .....</i></b>	<b>75</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Grille de développement d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) en milieu éducatif.....	13
Tableau 2 : Définition de critères qualitatifs visant à identifier la maturation des graines de communauté de pratiques selon Cappe (2005 : 9).....	16
Tableau 3 : Description des activités réalisées sur le Réseau.....	39
Tableau 4 : Description des sept catégories du langage spécialisé utilisé sur le Réseau .....	42
Tableau 5 : Description des cinq types d'artéfacts réifiés sur le Réseau.....	44

## Liste des figures

Figure 1 : Nombre de membres inscrits sur la plateforme du Réseau ISPJ depuis ses 14 mois d'existence.....	19
Figure 2 : Répartition des activités-types du Réseau ISPJ en fonction des forums de discussion initiés ou commentés durant l'an 1 ou l'an 2.....	21
Figure 3 : Répartition des participants inscrits en fonction de leur niveau d'engagement (an 1) .....	23
Figure 4 : Répartition des participants inscrits en fonction de leur niveau d'engagement (an 2) .....	23
Figure 5 : Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants très engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2 .....	24
Figure 6 : Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2.....	25
Figure 7 : Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants peu engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2.....	26
Figure 8 : Nombre d'interventions écrites dans les forums de discussion des nouveaux participants inscrits au Réseau depuis l'an 2.....	26
Figure 9 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants très engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2.....	27
Figure 10 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2 .....	28
Figure 11 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants peu engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2.....	29
Figure 12 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des nouveaux participants inscrits au Réseau depuis l'an 2.....	29
Figure 13 : Nombre de participants et d'intervention en fonction des forums de discussion initiés durant l'an 1.....	30
Figure 14 : Répartition du nombre de forums de discussion commentés et initiés durant l'an 2 .....	31
Figure 15 : Répartition des forums de discussion initiés ou commentés durant l'an 2 (entre juillet et novembre 2005) .....	32

Figure 16 : Nombre de participants et d'intervention en fonction des forums de discussion initiés durant l'an 2.....	32
Figure 17 : Nombre de forums de discussion initiés sur le Réseau selon le type d'auteur durant l'an 1 .....	33
Figure 18 : Nombre de forums de discussion initiés durant l'an 2 selon le type d'auteur .....	33
Figure 19 : Nombre de forums de discussion de l'an 1 commentés durant l'an 2 selon le type de commentateur .....	34
Figure 20 : Répartition en pourcentage des différentes formes de manifestation d'engagement mutuel au sein du Réseau (an 1).....	35
Figure 21 : Répartition en pourcentage des différentes formes de manifestation d'engagement mutuel au sein du Réseau (an 2).....	38
Figure 22 : Répartition en pourcentage des composantes d'entreprise commune identifiées au sein du Réseau (an 1) .....	39
Figure 23 : Répartition en pourcentage des éléments du répertoire partagé (an 1) .....	40
Figure 24 : Répartition des documents virtuels partagés sur le Réseau (an 1) .....	45
Figure 25 : Nombre de documents partagés sur le Réseau en fonction de l'auteur des documents (an 1).....	46
Figure 26 : Nombre de documents déposés sur le Réseau en fonction du type de personne ayant accès au Réseau durant l'an 1 .....	46
Figure 27 : Nombre de documents déposés sur le Réseau en fonction du type de personne ayant accès au Réseau durant l'an 2 .....	47
Figure 28 : L'animation de la CoPeR (an 1).....	50
Figure 29 : L'animation de la CoPeR selon les membres du <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> (an 2).....	51
Figure 30 : La gestuelle d'animation (an 1).....	51
Figure 31 : La gestuelle d'animation selon les membres du <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> (an 2).....	52
Figure 32 : Niveau de satisfaction selon les attentes exprimées en matière d'échange et d'entraide (an 1).....	53
Figure 33 : Niveau de satisfaction des membres du <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> selon leurs attentes exprimées en matière d'échange et d'entraide (an 2) .....	53
Figure 34 : Niveau de satisfaction en fonction du temps investi .....	54
Figure 35 : Niveau de satisfaction des membres du <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> en fonction du temps investi dans le Réseau de partage (an 2).....	54
Figure 36 : Difficultés ayant restreint la participation à la CoPeR (an 1).....	55
Figure 37 : Difficultés ayant restreint la participation des membres du <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> à la CoPeR (an 2) .....	56
Figure 38 : Bénéfices motivant la participation (an 1) .....	57
Figure 39 : Bénéfices motivant la participation des membres du.....	58
Figure 40 : Motifs derrière l'idée d'être membre fondateur d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) .....	59
Figure 41 : Manifestation de la volonté à continuer de faire partie du Réseau/CoPeR ISPJ (an 1) .....	59
Figure 42 : Volonté à continuer de faire partie du Réseau/CoPeR ISPJ manifestée par les membres du <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> (an 2).....	60
Figure 43 : Opinion des participants sur le besoin d'une future rencontre en face à face (an 1) .....	61
Figure 44 : Niveau de reconnaissance de la communauté de pratique en réseau (CoPeR) ISPJ (an 1) .....	61
Figure 45 : Niveau de reconnaissance de la communauté de pratique en réseau (CoPeR) ISPJ selon le <i>Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</i> (an 2).....	62

## Introduction

Le Réseau d'entraide en insertion socioprofessionnelle des jeunes (ISPJ) a été lancé par le CTREQ à l'automne 2004 dans le cadre d'une exploration de nouveaux modèles de transfert de connaissances. Les concepts de communauté d'apprentissage et de communauté de pratique ont guidé l'activité de mise en réseau.

Il fut d'abord retenu d'élargir le potentiel pédagogique de *Clicfrançais*, une initiative portée par le Web, par la mise sur pied du *Réseau québécois de l'ISPJ*. L'idée-force derrière ce projet-pilote mené par le Centre de transfert pour la réussite éducative Québec (CTREQ), en collaboration avec le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), était l'expérimentation de nouveaux modèles de transfert de connaissances chez les intervenants du cheminement particulier de formation visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ) au secondaire. La réussite éducative des élèves qui empruntent la voie ISPJ est la visée à long terme. À plus court terme, c'est la possibilité même de l'émergence d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR), à même le Réseau ISPJ nouvellement établi, qui mérite considération. Le renouvellement des voies de développement professionnel des intervenants du secteur ISPJ ainsi que des intervenants œuvrant dans d'autres secteurs passe-t-il, entre autres, par la participation à une CoPeR?

Afin de comprendre les premiers résultats liés à cette initiative, nous avons mené, sur une période de quatorze mois, une étude des échanges réalisés entre les participants partant d'une perspective développementale. Ainsi, nous nous sommes d'abord posés la question suivante : Le Réseau d'entraide ISPJ existe-t-il? Ensuite, nous nous sommes demandés si une CoPeR était en émergence à l'intérieur même de ce Réseau. Le cadre d'analyse de Wenger (1998) nous a fourni une théorie claire, éprouvée et compréhensible pour analyser les données recueillies concernant les échanges au sein du Réseau. Trois caractéristiques de base d'une communauté de pratique totalement fonctionnelle ont servi de référentiel d'analyse des contributions des participants, soit l'engagement mutuel, l'entreprise commune et le répertoire partagé de ressources. Le niveau d'activité en ligne, de même que l'intérêt et la satisfaction des participants ainsi que leur degré d'identification à ce Réseau, ont également été examinés attentivement. Nous nous sommes par la suite interrogés sur le degré de maturation de la CoPeR et, enfin, sur les possibilités relatives à sa consolidation.

Ce rapport final présente donc : 1) le projet du CTREQ, ses participants et ses activités, 2) la méthodologie utilisée, 3) les observations effectuées et 4) les perspectives

futures en termes d'expansion et de pérennité du modèle ainsi que de son transfert vers d'autres secteurs.

## Chapitre 1 : Présentation du Réseau d'entraide

### ***Le projet du CTREQ***

L'exploration des circonstances particulières de la situation<sup>1</sup> qui prévalait en ISPJ a conduit à miser sur la mise sur pied d'un réseau d'entraide. Cette première innovation devait conduire à d'autres innovations puisque le Réseau ISPJ était pour être le creuset de l'expérimentation de nouveaux modes de transfert de connaissances. Les activités suivantes ont d'abord orienté l'action, incluant l'attribution de ressources au Réseau au cours de l'année 2004-2005 ainsi qu'à l'automne 2005 :

- ◆ La création d'une communauté d'apprentissage *Clicfrançais*, soit une communauté en réseau susceptible de réunir l'enseignant, l'élève et l'entreprise et de faciliter les échanges entre les personnes et leurs milieux respectifs. L'intention était celle de briser l'isolement des acteurs en favorisant le partage et la communication.
- ◆ La création de matériel qui tirerait profit des idées et du matériel pédagogique disponible dans les milieux et appelé à être mis en ligne.

Il était attendu que le réseau d'entraide puisse évoluer vers la formation d'une communauté de pratique (CoP) en réseau (CoPeR). Il fallait d'abord, cependant, former le réseau. La stratégie utilisée fut de puiser au bassin des intervenants en ISPJ, cela de deux manières distinctes : contacts avec des professionnels du domaine travaillant au ministère de l'Éducation, dans les commissions scolaires ou les écoles et contacts par l'intermédiaire du portail *Clicfrançais*<sup>2</sup>. Ce dernier était déjà fréquenté par des enseignantes et des enseignants œuvrant en insertion socioprofessionnelle des jeunes.

La plateforme d'échange *Work2gether*, utilisée par le CEFRIO, fut mise à la disposition des éventuels participants pour la durée du projet. Qui plus est, le CTREQ confiait la responsabilité de la formation et de l'animation du Réseau ISPJ à une professionnelle du CTREQ et celle-ci y a travaillé à demi-temps. Elle était conseillée dans sa réflexion et son agir par deux professionnels du CEFRIO.

---

<sup>1</sup> Le CTREQ a mené des consultations avec le CEFRIO et d'autres experts avant de formuler ainsi le projet-pilote qu'il entendait mener.

<sup>2</sup> Le portail est accessible en ligne à cette adresse : [www.clicfrancais.com](http://www.clicfrancais.com).



## Chapitre 2 : Méthodologie

Notre objet d'étude, soit la participation au sein du Réseau d'entraide ISPJ, a été évalué en nous basant sur le cadre conceptuel/analytique de Wenger. Nous nous sommes spécialement intéressés à l'activité des participants sur la plateforme d'échange *Work2gether*. Les questions suivantes, alignées à la fois avec le cadre conceptuel/analytique et l'évolution du projet en entier, ont été retenues :

- ◆ Un réseau de partage et d'entraide a-t-il bel et bien été formé? Quelle est la nature de son activité?
- ◆ Une communauté de pratique en réseau (CoPeR) a-t-elle émergé du Réseau ISPJ? Quelles en sont les manifestations?
- ◆ Quel est le niveau de satisfaction des dépositaires du projet?
- ◆ Quels constats s'en dégagent?
- ◆ Quelles perspectives futures se dégagent au regard de la consolidation de la CoPeR? Du transfert vers d'autres secteurs?

### ***Une perspective sociale sur l'apprentissage mise au service de l'innovation***

D'après Wenger (2005), cet éminent porte-parole de la perspective sociale sur l'apprentissage en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, apprendre c'est participer. Selon lui, l'apprentissage s'effectue par le biais de la participation à des pratiques communes et à travers les échanges entre les membres d'une même communauté. L'intérêt de ces échanges est considérable pour quiconque veut comprendre comment se transmet l'information dans une communauté. Des recherches récentes (Wenger, 2000; von Krogh, Ichijo, & Nonaka, 2000) ont démontré qu'une partie importante de ce transfert d'information se déroule de façon informelle que ce soit à l'oral ou par l'écrit. En participant au Réseau ISPJ, on peut soutenir théoriquement le fait que e membre de la communauté se plaçait directement en situation d'apprentissage. Cela constituait pour des chercheurs comme nous un terrain extrêmement fertile pour l'exploration de nouveaux modes de transfert de connaissances<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les pionniers de la gestion de la connaissance se sont intéressés aux communautés de pratique. Les travaux de Nonaka et Takeuchi (Nonaka, 1994; Nonaka et Takeuchi, 1995) et Davenport et Prusak (1997) ont promu l'idée que le savoir individuel pouvait être canalisé au bénéfice de l'organisation à travers les relations interpersonnelles et les réseaux informels. Les organisations ont cependant à fournir le support humain, financier et technologique nécessaire pour promouvoir

Depuis une quinzaine d'années, des chercheurs et des praticiens ont essayé de mieux comprendre ce phénomène d'apprentissage par la participation. Ils ont été amenés à préciser des étapes importantes du développement et du fonctionnement des communautés de pratique. Ainsi, nous avons pu faire un certain nombre de constats à partir des études menées dans les situations d'échange face-à-face, en fonction de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC), des communautés virtuelles ou en réseau : entre autres qu'apprentissage et travail sont indissociables, et que l'échange informel d'informations et de savoir est la pierre angulaire de l'apprentissage dans une communauté.

La notion de communauté de pratique a été exposée en premier lieu par Lave et Wenger (1991). Plusieurs autres ont mené des travaux similaires (Brown and Duguid, 1991; Orr, 1996) au cours de la même période. Ils ont démontré essentiellement que l'apprentissage prenait place au cours des échanges de points de vue entre collègues au sujet de problèmes à résoudre dans leur pratique et qu'un savoir tacite et informel est susceptible d'émerger du processus de participation dans une communauté.

Wenger (1998) a mis l'accent sur le fait que la participation dans une pratique partagée est source d'apprentissage autant pour ceux que l'on considère les débutants que pour les expérimentés. Le processus de participation est aussi lié au sentiment d'appartenance et d'identité que les participants sont susceptibles de développer lorsqu'ils sentent que leur participation est légitime et lorsque leur compétence est reconnue par leurs compagnons de travail.<sup>4</sup>

Selon Wenger (2000; Wenger and Snyder, 2000), les individus créent des liens particuliers lorsqu'ils partagent une pratique sur une base quotidienne. Lorsque la culture de la communauté le permet, par exemple en présence d'une dynamique où l'entraide est valorisée, nous constatons des effets surprenants sur le climat, la connivence et

---

les communautés de pratique. Par exemple, des portails peuvent être créés pour faciliter la circulation et le partage d'information entre les utilisateurs (voir le projet Modes de travail et de collaboration à l'ère d'Internet). L'information stratégique et le savoir individuel ont été codifiés et classés pour en faciliter l'usage à ceux qui avaient accès à la base de données.

<sup>4</sup> Deux autres notions de gestion du savoir, le capital intellectuel (Stewart, 1999) et le capital social (Lesser, 2000), ajoutent une signification à l'idée de développer les communautés de pratique en milieu de travail. Pour ces auteurs, les communautés de pratique ont trois dimensions fondamentales : une dimension sociale, une dimension structurelle et une dimension cognitive. La première dimension réfère à l'échange d'information et de savoir entre les membres d'un réseau. La seconde réfère à l'ensemble de significations qui maintiennent et soutiennent le réseau. Finalement, la troisième dimension fait référence au processus d'apprentissage qui prend place dans l'interaction avec les autres.

l'apprentissage entre les membres d'une même communauté de pratique. Ils appartiennent à une communauté dans laquelle la résolution de problèmes occupe une place prédominante. L'ouverture à l'échange sur les problèmes et les solutions se manifeste alors sous différentes formes et par différents moyens. Ils approfondissent individuellement leur savoir et leurs pratiques et les organisations récoltent des bénéfices stratégiques lorsque de nouvelles idées sont générées et évaluées.

La théorie de Wenger (1998) permet donc d'apprécier la participation et l'apprentissage des membres en fonction d'un certain nombre de points de repère. Ceux-ci permettent de constater jusqu'à quel point il y a véritablement apprentissage. Dans le cadre de notre recherche, trois de ces points de repère ont été retenus; il s'agit de l'engagement mutuel des participants, de l'entreprise commune qui est leur<sup>5</sup> et du répertoire de ressources dont ils disposent.

### **Grille de lecture**

Notre grille d'analyse a été conçue à partir de la théorie sociale de l'apprentissage de Wenger (traduite par Gervais, 2005). Nous nous sommes également inspirés d'un article de Chanal (2000) qui utilise la même perspective mais en apprentissage organisationnel et aussi d'un rapport de recherche sur les dimensions sociales de l'apprentissage (Laferrière, Campos et Benoit, 2004). Concernant les points de repère retenus, divers chercheurs en management (voir, par exemple, Cappe, 2005<sup>6</sup>) comme en éducation (voir, par ex., Daele, 2004) retiennent les mêmes.

Voici la grille que nous avons constituée et utilisée<sup>7</sup> pour faire l'analyse qualitative de la participation au sein du Réseau d'entraide. Notre intention était de vérifier la présence d'une communauté de pratique et, si tel devait être le cas, de dégager les signes de son émergence.

---

<sup>5</sup> Dans le cas présent, l'entreprise commune est la pratique des intervenants ISPJ rattachés, soit au système-école, au système commission scolaire ou au système éducatif en général (ministère ou association professionnelle).

<sup>6</sup> Cette auteure conceptualise la communauté de pratique comme « un lieu privilégié à l'apprentissage, au partage et au développement des connaissances et des compétences mises en œuvre dans la pratique. » (p. 2) et s'intéresse aux signes précurseurs de son émergence qu'elle conçoit comme des graines susceptibles d'éclore.

<sup>7</sup> Cette grille est le résultat d'un aller-retour entre le référentiel théorique et les données soumises à l'analyse. Elle constitue le premier essai du genre connu au Québec dans le secteur de l'éducation.

## GRILLE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE EN RÉSEAU EN MILIEU ÉDUCATIF

<i>Concept théorique</i>	<i>Définition du concept</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Définition de l'indicateur</i>
<b>Engagement mutuel</b>	Rapport d'entraide entre les participants, nécessaire au partage de connaissances sur la pratique ou de concepts théoriques, notions et idées qui découlent du travail effectué. C'est aussi la réalisation d'actions et d'opérations pour maintenir la « cohérence nécessaire » dans une CoPeR.	- Se présenter à la communauté	Se présenter et partager ses intérêts afin d'établir un premier contact avec les membres de la communauté.
		- Exprimer une intention d'engagement dans le Réseau	Manifester une proposition de s'engager dans une action limitée dans le temps et dans l'espace.
		- Réaliser la coordination de rencontres et d'envoi de courriels	Orchestrer la coordination de rencontres ou d'envoi de courriels.
		- Offrir/Solliciter de l'entraide	Profiter des savoirs et des compétences des autres membres ou offrir ses savoirs et ses compétences pour le profit de la communauté.
		- Évoquer un problème relié à sa pratique	Exposer un problème rencontré dans sa pratique ou questionner la communauté sur un élément qui pose problème dans sa pratique.
		- Partager une idée sur sa pratique ou l'avenir de celle-ci	Faire connaître ses opinions, ses suggestions, ses croyances, ses idées, ses souhaits sur sa pratique ou l'avenir de celle-ci.
		- Partager/solliciter des informations reliées à sa pratique ou à l'avenir de celle-ci	Faire un apport ou solliciter des informations reliées à sa pratique ou à l'avenir de celle-ci pour le profit de la communauté.
		- Partager/solliciter des informations sur un élément réifié	Expliquer ou demander des explications supplémentaires suite à la réification d'un élément.
		- Partager/solliciter des informations techniques	Partager sa compréhension ou ses interrogations concernant le fonctionnement d'outils techniques favorisant le partage (par exemple, ceux de la plateforme d'échange).
- Reconnaître les contributions individuelles	Souligner les contributions individuelles profitant à la communauté.		

		- Manifester son désaccord, son étonnement	Manifester son désaccord ou son étonnement à la suite des interventions de membres de la communauté.
		- Témoigner de comportements socio-affectifs positifs	Utilisation d'expressions accueillantes, favorisant le partage et la complicité qui peuvent se manifester par des félicitations, des remerciements, voire des excuses.
<b>Entreprise commune</b>	Pratique que les participants de la communauté partagent en commun, incluant leur processus collectif permanent de négociation du comment mieux faire dans cette pratique. Il s'agit aussi de la définition commune des objectifs conceptuels qui sont partagés et qui seront mis au profit des pratiques au sein de l'organisation.	- Discuter de l'état ou du déploiement d'activités au travail	Tenir des propos sur l'état ou le déploiement des activités qui se réalisent au travail.
		- Discuter de l'état ou du déploiement d'activités dans la CoPeR	Tenir des propos sur l'état ou le déploiement des activités qui se réalisent dans la CoPeR.
<b>Répertoire partagé</b>	Langage spécialisé, politiques, codes, procédures, outils, routines, mots, histoires, gestes, symboles, styles, actions, concepts créés ou adoptés par la communauté qui permettent à ses membres de tirer des significations appropriés et riches des situations d'interaction qui sont les leurs.	- Présence du langage spécialisé de la profession	Utilisation de termes spécifiques à leur pratique.
		- Présence d'histoires reliées au contexte de travail	Utilisation de moments vécus reliés à leur contexte de travail.
		- Présence d'artéfacts réifiés	Création par la communauté de points de focalisation autour desquels la négociation de sens peut s'organiser. Les éléments réifiés peuvent prendre différentes formes (artéfacts numériques, concept, outil, symbole, etc.).
<b>Cohésion</b>	Les signes de cohésion sont des éléments comme les normes ou règles pour communiquer, partager, collaborer, etc. Les gestes d'alignement des contributions sont aussi inclus ici.	- Facteurs d'alignement	L'alignement concerne le contrôle de l'énergie d'un groupe en fonction de facteurs favorisant la convergence des actions. Ainsi, les participants coordonnent leurs actions selon les normes et les attentes de la communauté.

**Tableau 1 : Grille de développement d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) en milieu éducatif**

## **Cueillette des données**

Les données ont été tirées des documents écrits pertinents disponibles sous format papier ou électronique, de questionnaires préparés en fonction des questions ci-dessus mentionnées ainsi que de l'analyse des interactions entre les participants dans *Work2gether*, et ce, pour les 14 mois d'existence du Réseau<sup>8</sup>. Les documents ISPJ en rapport avec le projet furent examinés en détail. Les participants ont eu également l'opportunité d'exprimer leur point de vue, par le biais de questionnaires, sur la manière dont le Réseau québécois de l'ISPJ leur est utile. Les questionnaires visaient essentiellement un bilan de la participation des membres du Réseau, une identification de leurs intérêts et de leur perspective quant à l'avenir du Réseau de même que leur perception de l'animation et des bénéfices perçus dans leur travail.

Le questionnaire rempli à la fin de la première année (juin 2005) comprenait en tout douze questions dont huit à choix multiples, deux à choix restreints et deux à court développement. Le questionnaire a été mis en ligne et les membres ont été informés par courriel en juin 2005. Certains membres du Réseau ont également répondu au questionnaire par voie téléphonique. En tout, 23 personnes ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 74 % (membres actifs). Le questionnaire de novembre 2005 comprenait dix questions et fut rempli par un groupe restreint de participants<sup>9</sup>, soit les sept membres formant le *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* (initié par le CEFRIO et le CTREQ). Notons que ces sept membres font partie des dix membres qui sont intervenus par écrit au moins une fois dans le Réseau depuis sa mise sur pied. En outre, un questionnaire comportant six questions ouvertes fut acheminé afin de connaître les attentes de départ de l'animatrice du Réseau, ses perceptions du Réseau et de ce qui en a assuré le maintien et la continuité ainsi que ses attentes en matière de pérennité.

---

<sup>8</sup> La durée de l'étude s'étend de la création du Réseau jusqu'à la fin du projet pilote du CTREQ. Ainsi, nous avons défini que :

- l'an 1 s'étend du mois d'octobre 2004 au mois de juin 2005, soit du moment de la création du Réseau à la fin de l'année scolaire 2004-2005;
- l'an 2 s'étend de juillet 2005 à novembre 2005, soit du début de l'année scolaire 2005-2006 jusqu'à la fin du projet pilote.

En ce sens, dans le présent document, nous utiliserons sans distinction les termes suivants :

- An 1, année scolaire 2004-2005, octobre 2004 à juin 2005 : première année d'existence du Réseau;
- An 2, année scolaire 2005-2006, juillet 2005 à novembre 2005 : deuxième année d'existence du Réseau.

<sup>9</sup> Ce regroupement a permis d'interroger au moins un participant pour chaque niveau d'engagement observé sur le Réseau durant l'an 1 :

- un participant très engagé durant l'an 1;
- trois participants engagés durant l'an 1;
- un participant peu engagé durant l'an 1;
- un participant nouvellement inscrit à l'an 2.

## **Le corpus de données**

Nous avons répertorié tous les échanges qui ont suscité la discussion sur la plateforme collaborative du Réseau québécois de l'ISPJ (forums de discussion) du mois d'octobre 2004 au mois de novembre 2005 (an 1 et an 2 de l'étude). Ils étaient regroupés sous *Zone d'échanges* et *Projets collaboratifs en ISPJ*. Aux fins de l'analyse, nous avons retranscrit le contenu de 25 forums initiés durant l'an 1, ce qui représente 74 pages de texte (8 ½ par 11) pour un total de 22 408 mots. Nous avons effectué la même procédure pour les 11 nouveaux forums initiés et les 5 forums commentés durant l'an 2, ce qui représente 23 pages de texte (8 ½ par 11) pour un total de 7 086 mots.

Nous avons également considéré tous les documents partagés sur la plateforme. Nous avons ainsi répertorié 64 documents virtuels (*Word*, *PDF* et hyperlien) qui furent déposés par 11 participants dont huit membres, l'animatrice et deux personnes de l'externe durant l'an 1. Nous avons également comptabilisé les 51 nouveaux documents déposés, durant les cinq premiers mois de l'an 2, par sept participants dont six membres et l'animatrice.

## **Analyse des données**

Les caractéristiques principales d'une communauté de pratique (CoP) sont les pierres d'assise des catégories d'analyse puisqu'il s'agit de repérer les signes de son émergence et d'en constater le maintien ou le déploiement. À la manière de Cappe (2005 : 9), nous établirons trois niveaux d'atteinte de ces caractéristiques : faible, médian et fort (Tableau 2).

L'hypothèse de cette étude étant que la CoPeR peut être conçue comme une voie de transfert de connaissances, ce sont les signes manifestes de son activité de transfert de connaissances (caractéristique 3 : répertoire partagé) qui nous intéresseront davantage.

## **Analyse des documents**

Les documents disponibles rattachés au Projet ont servi de toile de fond pour délimiter les intentions des intervenants et le contexte dans lequel se déploie leur énergie dans le projet. En fait, ces documents nous ont permis de mieux interpréter le sens des données recueillies par voie de questionnaire ainsi que le flux des interactions entre les participants dans *Work2gether*.

## **Analyse des questionnaires**

Une base de données a été créée pour rassembler les réponses des participants. Les données ont été ensuite analysées selon le cadre conceptuel/analytique présenté ci-dessus.

<i>Critères</i>	<i>Faible</i>	<i>Médian</i>	<i>Fort</i>
<b><i>Sujet d'intérêt commun</i></b>	Plusieurs personnes isolées montrent un intérêt pour un même sujet.	Plusieurs personnes sont en contact ponctuel pour discuter d'un sujet commun.	Il existe un réseau informel de personnes s'intéressant à un sujet spécifique.
<b><i>Action volontaire</i></b>	Plusieurs personnes isolées ont l'idée d'entreprendre une même action.	Plusieurs personnes se sont engagées dans une action commune.	Un groupe de personnes s'implique régulièrement dans des actions communes.
<b><i>Entraide</i></b>	Plusieurs personnes souhaitent recevoir de l'aide ou pouvoir apporter la leur.	Plusieurs personnes s'entraident ponctuellement.	Plusieurs personnes s'entraident systématiquement.
<b><i>Appréhension commune</i></b>	Plusieurs personnes présentent une vision similaire de leur activité, de façon isolée.	Plusieurs personnes ont conscience d'avoir une même vision de leur activité.	Plusieurs personnes ont développé ensemble une même vision de leur activité.
<b><i>Connaissance mutuelle</i></b>	Plusieurs personnes souhaitent faire connaître leurs compétences et connaître celles des autres pour détecter ce qu'elles peuvent s'apporter mutuellement.	Plusieurs personnes se sont informées de leurs compétences respectives.	Plusieurs personnes ont listé leurs compétences pour les rendre visible à l'ensemble du groupe.
<b><i>Outils partagés</i></b>	Plusieurs personnes seraient intéressées à développer ou adopter des outils communs.	Plusieurs personnes ont adopté ou construit, au moins une fois, un outil commun.	Plusieurs personnes construisent ou adoptent régulièrement des outils communs.
<b><i>Histoires</i></b>	Plusieurs personnes isolées pensent utile de partager sur leur expérience.	Plusieurs personnes se racontent ponctuellement des histoires relatant leur activité.	Plusieurs personnes partagent régulièrement leur retour d'expérience et leurs histoires.
<b><i>Besoins de savoirs similaires</i></b>	Plusieurs personnes formulent isolément un même besoin de savoirs.	Plusieurs personnes ont cherché au moins une fois à obtenir des savoirs dont elles avaient un besoin commun.	Plusieurs personnes œuvrent régulièrement à obtenir les savoirs dont elles ont un besoin commun.
<b><i>Pratiques similaires</i></b>	Plusieurs personnes ont une pratique similaire, de façon isolée.	Plusieurs personnes ont partagé au moins une fois leur pratique.	Plusieurs personnes partagent régulièrement leur pratique.

**Tableau 2 : Définition de critères qualitatifs visant à identifier la maturation des graines de communauté de pratiques selon Cappe (2005 : 9)**



## **Analyse des interactions**

Nous avons utilisé le logiciel *Atlas.Ti 4.2* pour réaliser l'analyse qualitative du corpus de données. Une première série de catégories (première formulation de la grille de lecture) a été construite en fonction d'une idée (mot, expression, phrase ou groupe de phrases) représentant l'unité de sens. Nous avons codé chaque unité de sens en fonction de notre grille de lecture. Ainsi, ces unités de sens ont été associées à des indicateurs illustrant chacun des concepts théoriques nécessaires à notre analyse. La définition des catégories et la description des indicateurs ont permis d'utiliser une procédure systématique assurant la validité du codage. La quasi-totalité du contenu des discussions de l'an 1 et de l'an 2 a été intégrée dans ce schéma. Les données résiduelles ont servi à créer de nouvelles catégories ou ont été éliminées lorsque jugées inappropriées. Des catégories de second degré ont par la suite été formulées, cette fois sans épuration de contenu.

## Chapitre 3 : Présentation et analyse des données

### *La formation du Réseau ISPJ*

En date de novembre 2005, on compte quelque 125 participants dans le Réseau ISPJ élargi<sup>10</sup>, soit des professionnels qui travaillent dans le domaine ou qui manifestent un intérêt particulier pour l'ISPJ et qui reçoivent électroniquement le bulletin d'actualité du Réseau ISPJ. À l'automne 2004, près du tiers d'entre eux manifestaient de l'intérêt à participer activement à partir de la plateforme électronique mise à leur disposition (*Work2gether*<sup>11</sup>). À cette fin, ils devaient procéder à leur inscription sur cette plateforme d'échange. À l'automne 2005, on constate qu'une quarantaine de membres disposent d'un code d'identification et d'un mot de passe leur permettant de fréquenter cet espace virtuel.

Les participants ont d'abord été invités à se présenter les uns aux autres et à formuler des attentes ainsi que des propositions de projets en vue du succès du Réseau. En plus d'utiliser la plateforme mise à leur disposition, les participants se sont aussi rencontrés en face-à-face à deux reprises au cours de l'an 1 et à une reprise durant l'an 2; ils ont échangé des courriels et ont tenu des conférences téléphoniques. De plus, des participants se sont rencontrés lors d'un congrès. L'ensemble de ces moyens a contribué à l'émergence d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) dans le domaine de l'ISPJ. Toutefois, notre cueillette de données a principalement porté sur l'usage fait de la plateforme d'échange par les personnes qui s'y sont inscrites (figure 1) :

---

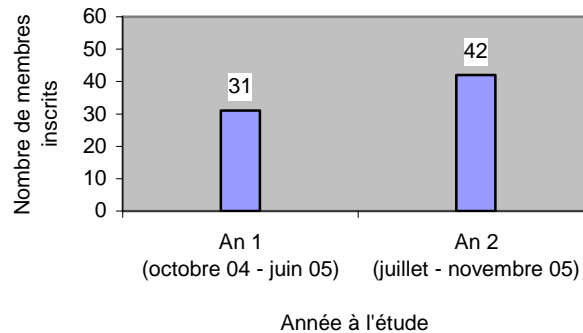
<sup>10</sup> Il est important de distinguer ici les termes suivants :

- Réseau ISPJ élargi : les quelque 125 membres qui reçoivent uniquement les bulletins d'information du Réseau ISPJ et qui y sont abonnés en tant que membres.
- Réseau ISPJ : les membres plus engagés qui participent aux échanges sur la plateforme *Work2gether*.

Nous utiliserons dans cette étude le terme général « Réseau » pour désigner le « Réseau ISPJ » afin d'alléger le texte. L'expression « communauté de pratique en réseau (CoPeR) » sera utilisée pour mettre en évidence certaines caractéristiques du Réseau.

<sup>11</sup> Chaque personne intéressée a obtenu un code d'identification et un mot de passe lui permettant de joindre l'espace virtuel réservé au projet ISPJ sur *Work2gether*. Chaque personne a ainsi accepté d'apprendre à utiliser ce logiciel. L'animatrice ne cesse d'offrir le support technique nécessaire. De plus, des tutoriels d'utilisation de la plateforme ont été rendus disponibles dès le début.

## Nombre de membres inscrits sur la plateforme du Réseau ISPJ depuis ses 14 mois d'existence



**Figure 1 : Nombre de membres inscrits sur la plateforme du Réseau ISPJ depuis ses 14 mois d'existence**

Puisque la grande majorité des participants de l'an 1 sont toujours inscrits en l'an 2, on constate une certaine consolidation du membership. Deux participants seulement, soit un membre très actif et un membre peu actif en 2004-2005, se sont désistés et pour de bonnes raisons.<sup>12</sup> De plus, la figure 1 montre que le nombre de participants est passé de 31 à 42 durant les premiers mois de la deuxième année, soit une augmentation de l'ordre de 25 %. L'animatrice avait d'ailleurs publicisé la CoPeR dans des congrès; elle a aussi fait un rappel auprès de l'ensemble des membres (125 personnes) du Réseau ISPJ élargi (125 personnes) en août 2005. Les treize nouvelles inscriptions sont le premier signe manifeste du déploiement de la CoPeR au sein d'un réseau et d'un domaine de pratique somme toute restreints du point de vue du nombre potentiel de participants qu'ils recèlent.

En plus, une personne travaillant dans un programme connexe à l'ISPJ a manifesté de l'intérêt à faire partie du Réseau étant donné une certaine proximité de buts d'intervention : « Je me suis intéressée à ce groupe, car j'ai les mêmes visées : insertion sociale et professionnelle, l'amour de la clientèle, désir d'échanger et d'innover, de partager, etc. » (28-P1, li. 403-405). En outre, deux directeurs d'école se sont intéressés au Réseau en tant que lecteurs.

### **Observation 1**

**L'objectif de former le réseau ISPJ a été atteint, d'abord par la mise en circulation d'un bulletin d'actualité et, ensuite, par la formation d'une communauté de pratique en réseau.**

<sup>12</sup>Ces membres se sont désistés en raison d'une réaffectation de tâches ou pour des raisons de santé.

## **L'activité du Réseau ISPJ**

Le Réseau ISPJ est une source d'information pour ceux et celles qui consultent le bulletin d'actualité dans leur courriel ou sur la plateforme *Work2gether*. Le fait de lire les courriels témoigne déjà de l'intérêt d'un membre. Le fait de se rendre sur la plateforme pour lire ce que d'autres ont bien voulu partager en témoigne encore plus.

Des participants contribuent à la vie de la plateforme, soit en y déposant des documents sous format numérique qui sont susceptibles d'intéresser des collègues de travail, soit en échangeant avec des collègues sur des questions ou projets par l'intermédiaire des forums de discussion. Plus du tiers des participants ont identifié des attentes précises dès les tout premiers échanges. Ils souhaitent partager leurs savoirs, échanger sur leurs expériences et les outils utilisés, collaborer afin d'améliorer leur pratique, se pencher sur des problèmes communs rencontrés et, peut-être surtout, briser leur isolement. Les propos suivants, tenus par un participant, résument bien les attentes positives de la plupart d'entre eux :

« Ce qui me motive à faire partie du réseau... puiser dans les expériences des autres, partager des outils, travailler en collaboration sur des dossiers de fond, briser l'isolement, et... réenergiser mon quotidien! » (11-P1-205-211).

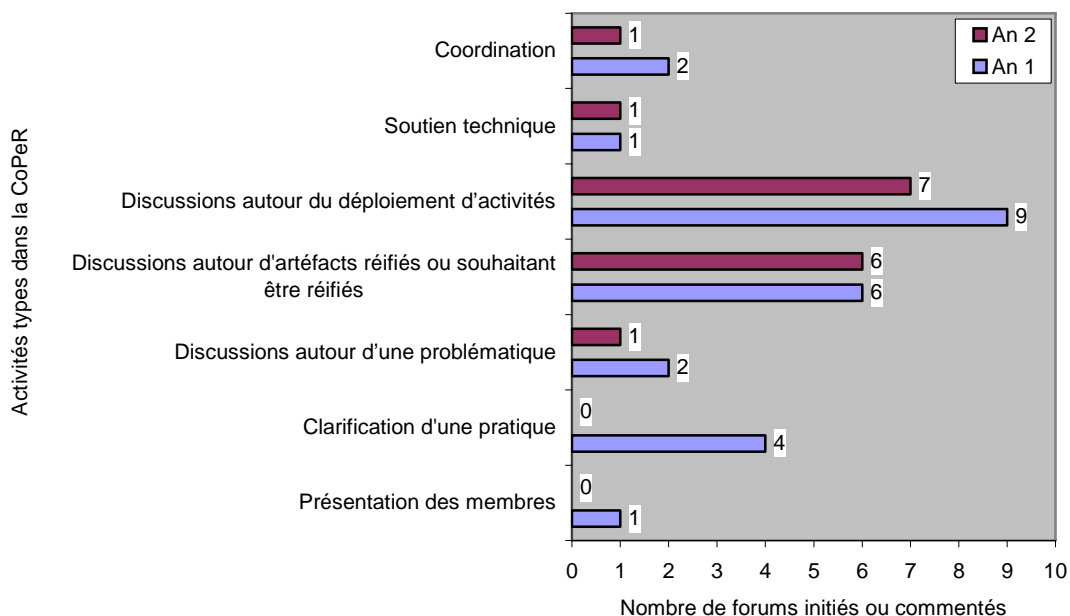
### **Les activités types sur les forums de discussion**

Les participants ont utilisé le Réseau à divers usages. Nous avons répertorié sept activités types sur le Réseau : coordination, soutien technique, discussions autour de l'état ou du déploiement d'activités, discussions autour d'artéfacts réifiés, discussions autour d'une problématique, clarification d'une pratique et présentation des membres. La figure 2 donne un aperçu de la répartition des activités types observées jusqu'à maintenant.

L'activité la plus fréquente a été celle de discuter de questions relatives au déploiement d'activités réparties sur neuf forums durant l'an 1 et sept forums durant l'an 2. Les discussions autour d'artéfacts, i.e. des documents ou d'autres objets (démarche, procédure, etc.) ont également suscité la création de douze forums, soit six forums à chacune des deux années. Les participants ne se sont pas engagés dans de la clarification de leur pratique au cours de l'an 2 mais ils l'avaient fait dans quatre forums différents à l'an 1.

C'est à l'an 2 que les participants ont fait la demande explicite de se partager des ressources. Cela dénote une participation collective plus active. Soulignons que les membres ont aussi davantage donné un suivi aux activités projetées. De plus, ils ont consacré un forum au partage d'information en lien avec leurs actions respectives à la suite de la suppression de l'attestation des capacités.

## Répartition des activités-types du Réseau ISPJ en fonction des forums de discussion initiés ou commentés durant l'an 1 ou l'an 2



**Figure 2 : Répartition des activités types du Réseau ISPJ en fonction des forums de discussion initiés ou commentés durant l'an 1 ou l'an 2**

Ces activités types laissent entrevoir l'intérêt des participants à échanger sur leurs pratiques, voire à en développer de nouvelles. On note cependant un nombre restreint de forums relatifs à la coordination. Il en est de même en ce qui concerne le soutien technique. Vu qu'aucun forum n'a été consacré, à l'an 2, à la présentation des nouveaux membres, ceux-ci ont dû compter sur leur propre capacité d'initiative.

### **Observation 2**

**L'attente des promoteurs du projet à l'effet que le Réseau ISPJ puisse atteindre un niveau de fonctionnement interactif est satisfaite.**

### **L'activité d'écrire dans les forums : données quantitatives**

Portons maintenant un regard plus fin sur l'activité qui consistait à écrire dans les forums de discussion. En ce qui concerne les 25 forums initiés en 2004-2005, nous constatons un taux de participation de 61 %. Cela correspond à 19 personnes et 183 interventions écrites. Lors des cinq premiers mois de fonctionnement en l'an 2, nous

avons observé un taux de participation écrite de 24 %, c'est-à-dire que 10 des 42 membres ont écrit dans un des forums au moins une fois. Nous avons comptabilisé au total 63 interventions et 11 nouveaux forums ont été initiés et cinq forums de l'an 1 ont été commentés. Ce plus faible taux de participation écrite peut s'expliquer, en partie à tout le moins, du fait que cinq mois seulement se sont écoulés comparativement aux neuf mois sur lesquels l'étude a porté en l'an 1.

À noter que la médiane<sup>13</sup> de la fréquence d'interventions dans les forums se situait à quatre interventions par participant pour l'année scolaire 2004-2005 et elle se situe à trois interventions écrites par participant pour les cinq premiers mois de l'année scolaire 2005-2006. Considérant que la médiane des interventions écrites est demeurée relativement semblable, nous ne nous alarmons pas outre mesure du plus faible taux de participation ci-dessus observé.

### **Observation 3**

**Les participants ont plutôt maintenu, de l'an 1 à l'an 2, leur activité d'écriture dans les forums. Toutefois, le taux de participation écrite sera à surveiller.**

L'analyse fine de la participation écrite au plan quantitatif a permis de distinguer, en appliquant le barème suivant<sup>14</sup>, trois niveaux d'engagement dans le Réseau ISPJ :

- **Participants très engagés dans le Réseau** : ceux qui interviennent par écrit plus d'une fois par mois dans les forums de discussion;
- **Participants engagés** : ceux qui interviennent par écrit au moins une fois tous les trois mois et au maximum une fois par mois dans les forums de discussion;
- **Participants peu engagés** : ceux qui interviennent par écrit moins d'une fois tous les trois mois ou qui ne sont jamais intervenus sur les forums de discussion.

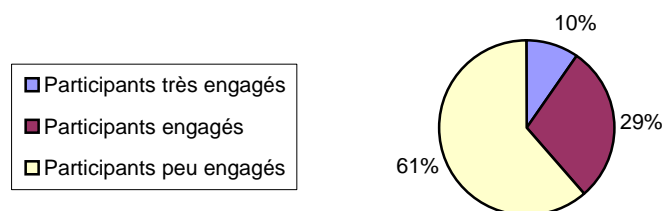
La figure 3 présente la répartition des 31 participants inscrits en fonction de leur niveau d'implication durant l'an 1.

---

<sup>13</sup>Nous avons obtenu ce résultat médian en faisant abstraction des données de fréquence d'interventions les plus extrêmes. Par exemple, pour l'an 1, nous n'avons pas considéré dans notre calcul la donnée la plus basse (soit les 12 personnes n'ayant pas contribué) et la donnée la plus haute (soit la personne qui est intervenue 75 fois).

<sup>14</sup>Ce barème d'interventions a été fixé en fonction d'un ratio moyen d'interventions par mois à l'intérieur d'une même année scolaire.

### Répartition des participants inscrits en fonction de leur niveau d'engagement (an 1)

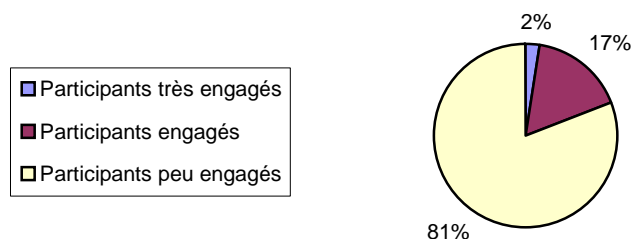


**Figure 3 : Répartition des participants inscrits en fonction de leur niveau d'engagement (an 1)**

Trois participants, soit 10 % de l'ensemble des membres inscrits, ont formé le noyau dur du Réseau ISPJ. Le niveau intermédiaire d'engagement a regroupé neuf participants, soit 29 % de l'ensemble des membres. En périphérie se situaient 19 membres, soit 61 % de l'ensemble des membres.

Comme le montre la figure 4, le niveau d'engagement fluctue à l'an 2:

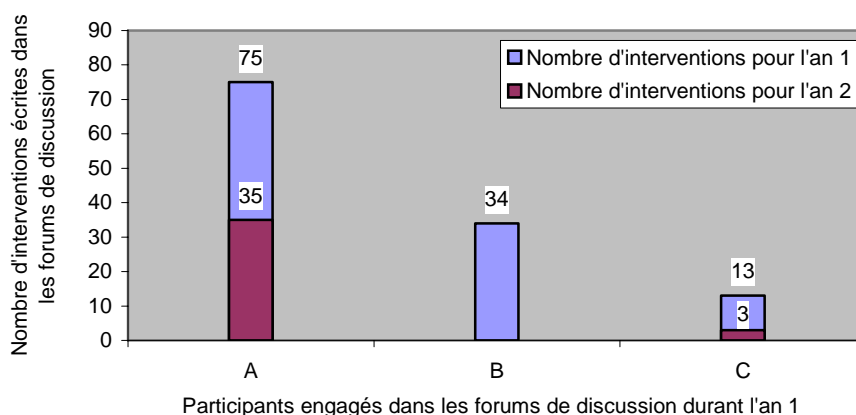
### Répartition des participants inscrits en fonction de leur niveau d'engagement (an 2)



**Figure 4 : Répartition des participants inscrits en fonction de leur niveau d'engagement (an 2)**

Les pourcentages relatifs aux membres très engagés et engagés diminuent. Toutefois, il importe d'examiner de plus près l'évolution de ces trois niveaux d'engagement (interventions écrites) dans les forums sur la durée d'existence du Réseau :

### Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants très engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2



**Figure 5 : Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants très engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**

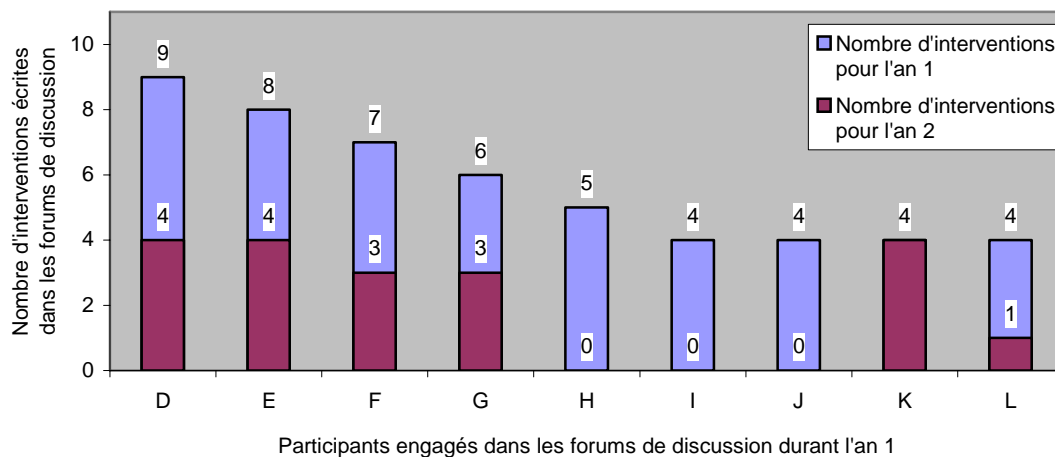
Durant l'an 1, le nombre d'interventions du groupe des participants « très engagés » (figure 5) a varié entre 13 et 75 interventions écrites. Il est important de préciser que l'animatrice (A) a fait partie du noyau dur dès le début et que le nombre de ses interventions a été au moins le double du nombre de celles du deuxième participant (B) le plus actif dans le Réseau. Combinant leurs efforts, les trois participants très engagés (A, B, C) laissaient entrevoir néanmoins l'émergence d'un certain leadership partagé dès la première année. Cependant, à l'an 2, l'animatrice s'est retrouvée la seule participante très engagée sur le Réseau. Elle est intervenue 35 fois. Cela montre la quasi-inexistence d'un leadership partagé. Cela peut s'expliquer en partie du fait que la personne la plus engagée lors de la première année, après l'animatrice, s'est retirée pour des motifs de santé et par le fait que l'autre membre reconnu très engagé se trouve, en l'an 2, dans le deuxième groupe, soit celui des personnes engagées. Néanmoins, il faut admettre qu'aucun autre participant n'a joint le noyau dur.

En ce qui concerne le groupe de niveau intermédiaire (voir la figure 6), les neuf participants reconnus engagés en l'an 1 ont contribué aux forums de discussion entre quatre et neuf fois. Cinq de ces neuf participants ont manifesté le même niveau d'engagement, et plus, dans un cas, en l'an 2. Ils ont conservé une moyenne d'intervention constante par mois et l'un d'eux est intervenu autant de fois en cinq mois (an 2) que durant l'ensemble de l'année scolaire 2004-2005 (an 1). Les quatre autres participants du niveau intermédiaire (44 %) ont migré vers le groupe des participants peu engagés en l'an 2. Cette baisse de participation peut s'expliquer,



entre autres, par le changement de tâches de certains membres. Aucune migration n'a été observée dans le sens contraire.

### **Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**



**Figure 6 : Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**

Quant aux participants peu engagés (voir la figure 7), les deux tiers d'entre eux (12 des 19 membres) ne s'étaient pas manifestés par écrit dans les forums au cours de l'an 1. Leur faible participation s'explique, entre autres, par le fait que certains ont changé de tâche en cours d'année scolaire ou n'étaient en charge du programme ISPJ qu'à 50 % de leur tâche; d'autres encore ont pris leur retraite et quelques-uns, notamment ceux occupant un poste de direction, ne se sentaient pas autorisés à intervenir par écrit dans les forums des enseignants/intervenants. Néanmoins, un seul membre peu engagé durant l'an 1 s'est désisté du Réseau en l'an 2 étant donné qu'il avait changé de tâche. En ce qui concerne les sept participants qui sont intervenus une ou deux fois, ils l'ont fait, soit en se présentant au groupe, en posant une question ou en partageant une idée ou une information reliée à leur pratique. Notons qu'un participant peu engagé au cours de l'an 1 a migré dans le groupe des participants engagés. Ce membre est d'ailleurs intervenu dans les forums de discussion de manière relativement importante, soit cinq fois durant l'an 2. Les autres participants peu engagés de l'an 1 ne sont pas plus intervenus en l'an 2.

### Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants peu engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2

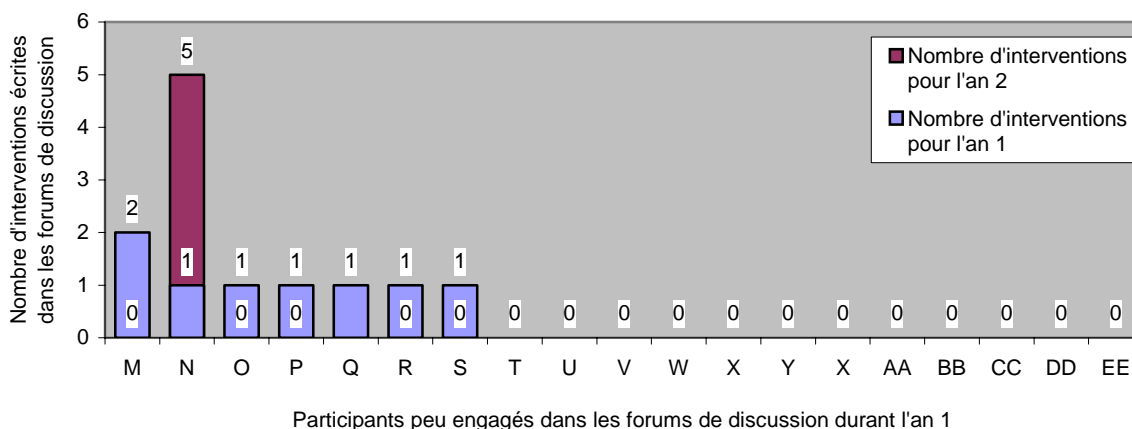


Figure 7 : Nombre d'interventions écrites depuis l'existence du Réseau en fonction des participants peu engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2

En ce qui a trait aux treize nouveaux participants, un seul d'entre eux est intervenu une fois par écrit dans un forum de discussion (figure 8). Ce membre s'est également impliqué dans le *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ*.

### Nombre d'interventions écrites dans les forums de discussion des nouveaux participants inscrits au Réseau depuis l'an 2

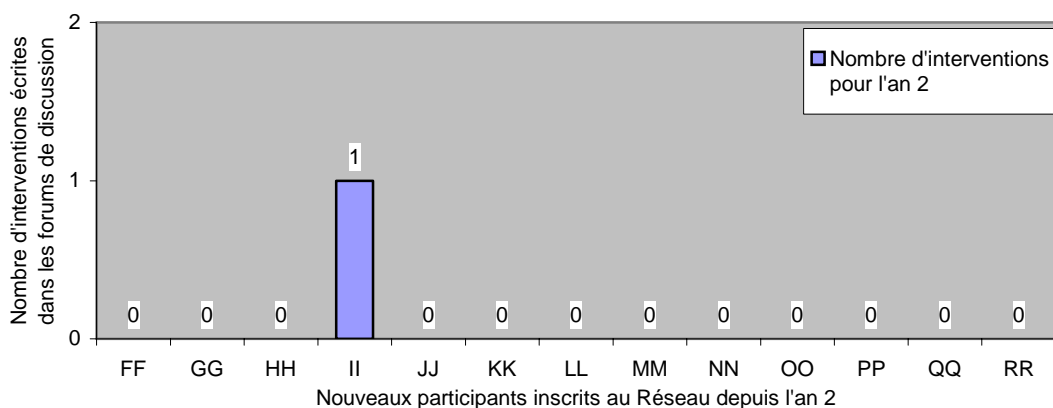


Figure 8 : Nombre d'interventions écrites dans les forums de discussion des nouveaux participants inscrits au Réseau depuis l'an 2

Pourquoi les nouveaux membres n'ont-ils pas participé en plus grand nombre par l'écrit au Réseau? Certains nouveaux membres ont souligné la gêne d'intégrer un nouveau groupe de

gens inconnus et le manque de connaissances techniques comme motifs freinant leur participation aux forums de discussion.

Ce portrait des niveaux d'engagement des participants permet de formuler l'observation suivante :

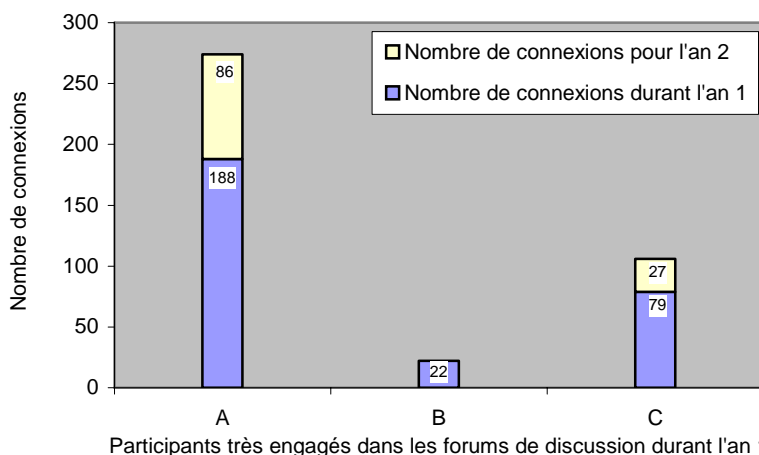
#### Observation 4

**Les participants qui font des interventions écrites dans les forums constituent environ le quart (25 %) du nombre total de participants.**

### L'activité de fréquenter la plateforme du Réseau : données quantitatives

Examinons maintenant la fréquentation de la plateforme<sup>15</sup> du Réseau. Des membres l'ont fréquentée en y laissant des traces de leur passage (interventions écrites, documents partagés) tandis que d'autres membres se sont connectés pour constater ce qui se passait sur la plateforme, voire lire les contributions de certains collègues. La figure 9 présente la fréquence de connexion des membres du groupe des « très engagés » :

#### Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants très engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2



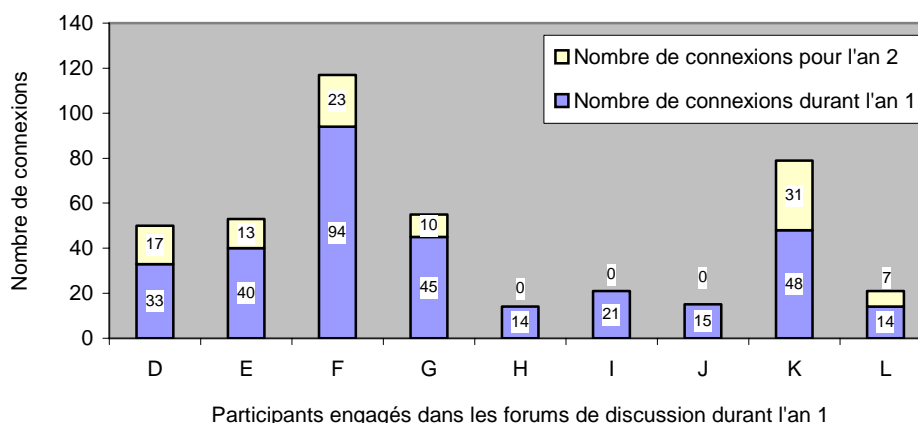
**Figure 9 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants très engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**

<sup>15</sup>Mentionnons que certains membres ont exprimé avoir trouvé la plateforme complexe à utiliser, ce qui aurait freiné selon eux la communication, la collaboration et l'échange de matériels. Cela a été corroboré lors de la première rencontre du *comité pour la continuité du Réseau ISPJ*, tenue le 24 novembre 2005. Le CEFRIO a souligné que la plateforme *Work2gether* n'était plus en développement, ce qui causerait rapidement la désuétude de l'outil de collaboration et pourrait éventuellement freiner le développement du Réseau.

Les trois participants du noyau dur observé en l'an 1 se sont connectés 22, 106 et 274 fois depuis la création du Réseau d'entraide. Il est à noter que l'animatrice (A) présente le plus haut taux de connexions, ce qui est en soi normal vu son rôle. Le membre B est intervenu par écrit dans les forums de discussion à 34 reprises même s'il ne s'est connecté que 22 fois. C'est cette personne qui s'est désistée en l'an 2.

Les neuf participants de niveau intermédiaire (figure 10) se sont connectés entre 14 et 117 fois depuis les débuts du Réseau d'entraide, ce qui manifeste qu'ils ont lu et écrit des notes, voire partagé des documents avec leurs collègues. Notons que trois de ces neuf participants engagés durant l'an 1 n'ont pas encore fréquenté la plateforme du Réseau en l'an 2. Notons aussi que certains, qui ont connu des changements de tâches, ne se sont pas désistés du Réseau ISPJ.

**Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**

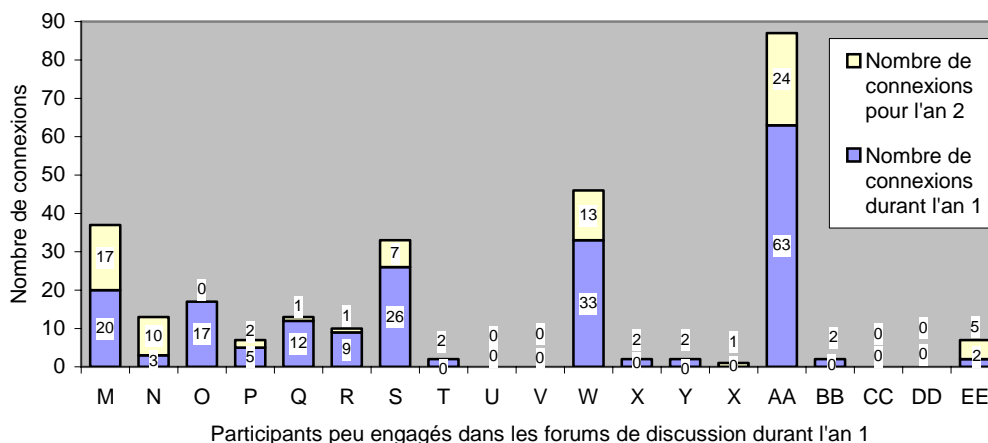


**Figure 10 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**

Par ailleurs, dans le groupe des 19 participants peu engagés au plan de l'écriture dans les forums au cours de l'an 1 (figure 11), nous avons repéré sept personnes qui ont fréquenté la plateforme plus de neuf fois, ce qui représente en moyenne une connexion par mois durant l'année scolaire 2004-2005. Il est aussi intéressant de noter que les membres W et AA présentent un taux de fréquentation élevé durant l'an 1, avec 33 et 63 connexions, et ce, même s'ils ne sont jamais intervenus par écrit dans le Réseau. Nous pouvons supposer que ces membres ont fréquenté la plateforme afin, entre autres, de lire les forums de discussion et/ou partager des documents avec d'autres participants. Notons de plus qu'un peu plus de la moitié

des participants peu engagés sous le mode écrit durant l'an 1, soit dix des 19 participants, ont fréquenté le Réseau au moins une fois durant l'an 2.

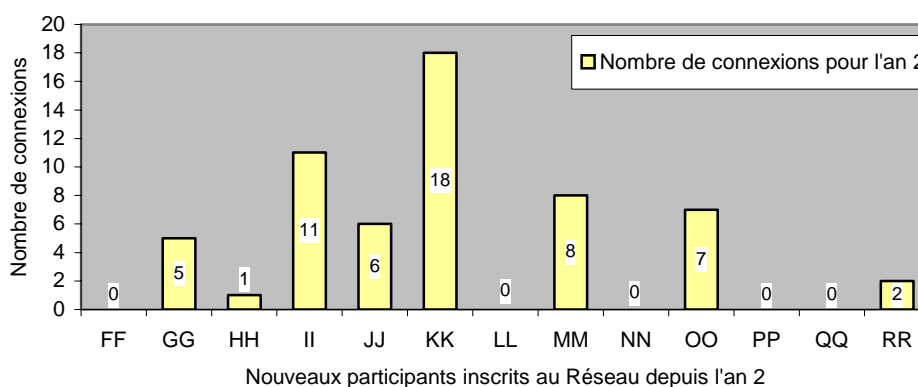
### Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants peu engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2



**Figure 11 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des participants peu engagés dans les forums de discussion durant l'an 1 et l'an 2**

On constate à la figure 12 que huit des treize nouveaux membres à l'an 2 ont fréquenté le réseau entre une et 18 fois durant les cinq premiers mois de l'année scolaire 2005-2006 :

### Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des nouveaux participants inscrits au Réseau depuis l'an 2



**Figure 12 : Nombre de connexions depuis l'existence du Réseau en fonction des nouveaux participants inscrits au Réseau depuis l'an 2**

Ainsi, même si seulement un membre est intervenu par écrit dans les forums de discussion, nous comprenons que ces nouveaux membres s'impliquent dans le Réseau en lisant, voire en partageant des documents.

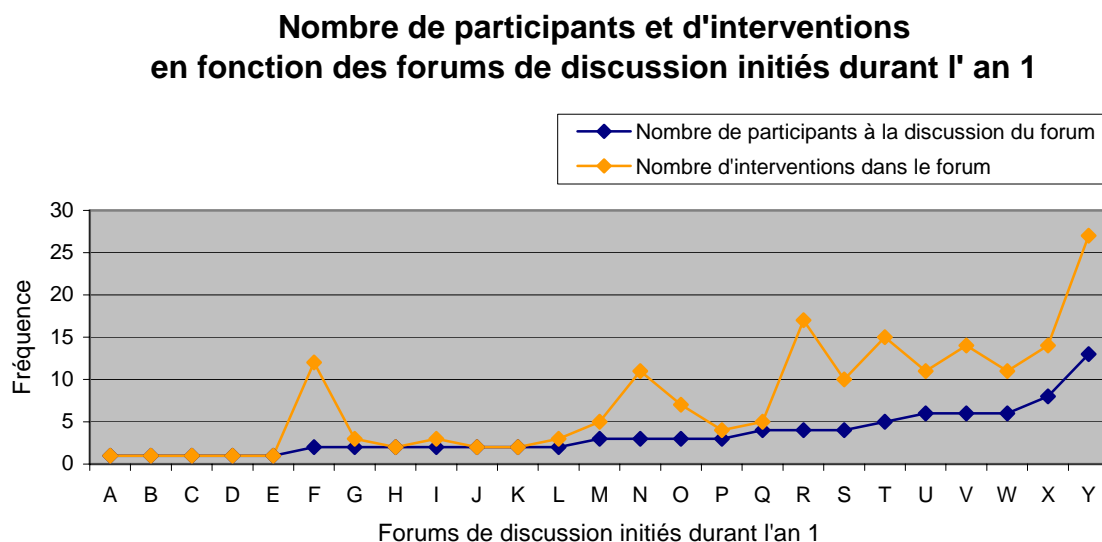
### Observation 5

**La bonne majorité des participants ont fréquenté et continuent de fréquenter la plateforme du Réseau ISPJ. Une communauté de pratique en réseau (CoPeR) a émergé à petite échelle.**

Avant de nous pencher sur l'analyse qualitative qui permettra d'apprécier s'il y a bel et bien eu émergence d'une CoPeR, regardons d'abord de plus près comment l'activité de participation s'est distribuée au sein des forums de discussion.

### L'activité distribuée au sein des forums de discussion : données quantitatives

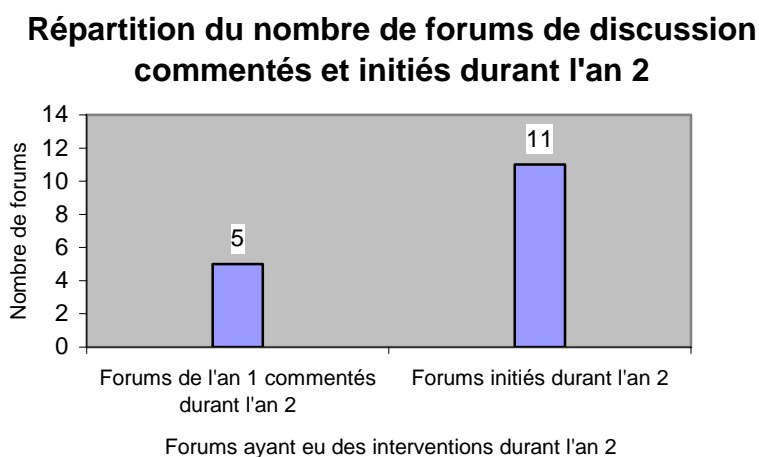
La figure 13 présente le nombre de participants et d'interventions par forum de discussion durant l'an 1 :



**Figure 13 : Nombre de participants et d'intervention en fonction des forums de discussion initiés durant l'an 1**

Notons d'abord que plus de la moitié (52 %) des forums de discussion initiés à l'an 1 sont devenus des lieux d'échange impliquant de trois à 13 participants et générant de quatre à 27 interactions. Les échanges ont porté sur les participants eux-mêmes (présentation des membres), des documents de suivi, d'évaluation ou de sanction, la résolution de problèmes pratiques, la clarification de pratiques, la réalisation d'activités pédagogiques au travail, la

négociation de sens pour comprendre certaines pratiques et la coordination de rencontres. Ces résultats indiquent que les membres ont utilisé le Réseau afin de chercher à améliorer leur pratique. Dès le début, la présentation des membres, concentrant le plus grand nombre de participants (13) et d'interventions (26), devenait la première manifestation d'engagement mutuel au sens de Wenger. Soulignons que seulement 5 des 25 forums ont été lancés sans que des échanges en émanent, ce qui semble fort acceptable pour une première année d'activité. La figure 14 montre comment s'est manifestée l'implication des membres au sein des 16 forums de discussion commentés et initiés durant l'an 2 :



**Figure 14 : Répartition du nombre de forums de discussion commentés et initiés durant l'an 2**

Notons que 11 nouveaux forums ont été initiés durant l'an 2 (entre juillet et novembre 2005). Des membres ont commenté cinq forums initiés durant la première année. Un nouveau membre ainsi que l'animatrice ont questionné un membre afin de connaître le suivi d'une activité entamée à son lieu de travail durant l'an 1. Cela nous permet de supposer que certains membres ont lu les archives sur la plateforme. L'animatrice a également continué d'informer les membres du réseau sur l'activité de la communauté (*Projet Magazine*) et à solliciter leur participation pour la réalisation de cette activité. L'animatrice a également continué à publier des nouvelles sur un forum de l'an 1 en partageant un article disponible sur l'Internet. Elle a également profité de l'occasion pour questionner les membres sur les impacts de cette nouvelle sur l'avenir des pratiques en ISPJ. Cependant, aucun commentaire publié sur les forums de l'an 1 n'a eu d'écho. Comme le dénote la figure 15 ci-dessous, il est intéressant de constater que des forums ont été initiés dès juillet 2005, soit à l'extérieur des temps de travail rémunéré. Cela constitue un bel exemple d'engagement mutuel face au Réseau d'entraide.

### Répartition des forums de discussion initiés ou commentés durant l'an 2 (entre juillet et novembre 2005)

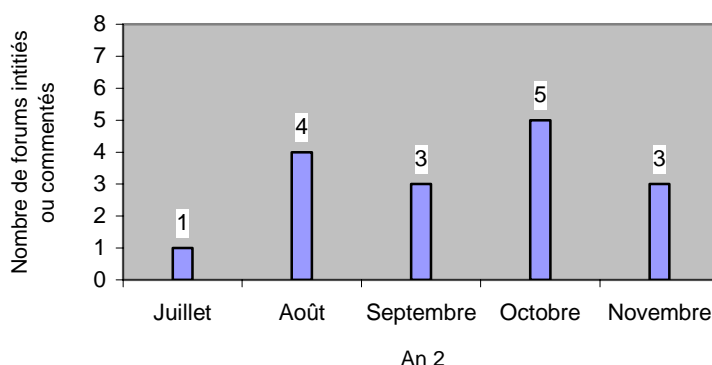


Figure 15 : Répartition des forums de discussion initiés ou commentés durant l'an 2 (entre juillet et novembre 2005)

Examinons maintenant comment s'est opérée l'implication des membres au sein des 11 forums initiés durant l'an 2, plus précisément concernant le nombre de participants et d'interventions par forum de discussion (figure 16) :

### Nombre de participants et d'interventions en fonction des forums de discussion initiés durant l'an 2

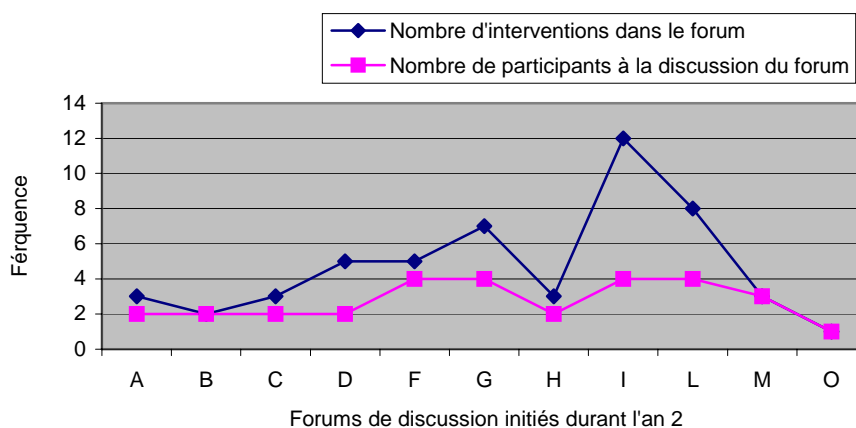


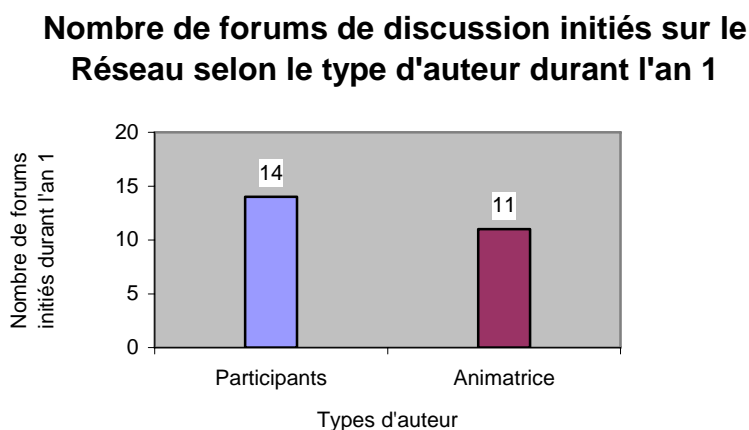
Figure 16 : Nombre de participants et d'intervention en fonction des forums de discussion initiés durant l'an 2

Sur l'ensemble des 11 forums initiés durant l'an 2, presque la moitié des forums ont suscité entre cinq et 12 commentaires, tandis que deux à quatre commentaires se sont situés dans l'autre moitié (ou presque). Ainsi, un seul forum n'a pas eu d'écho. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il a été initié le 15 novembre 2005, soit peu de temps avant la fin de l'étude de l'an 2. Le



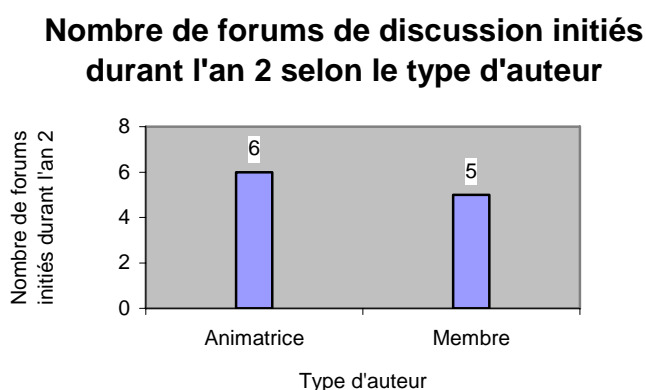
fait que près de 91 % des forums ont eu des échos est un autre signe de l'engagement mutuel des membres du Réseau.

Nous avons également analysé la participation des membres du Réseau en identifiant l'initiateur des forums de discussion, c'est-à-dire celui qui a ouvert un nouveau forum en écrivant la première intervention sur ce nouvel espace. La figure 17 présente le nombre de forums initiés durant l'an 1 sur le Réseau selon le type d'auteur :



**Figure 17 : Nombre de forums de discussion initiés sur le Réseau selon le type d'auteur durant l'an 1**

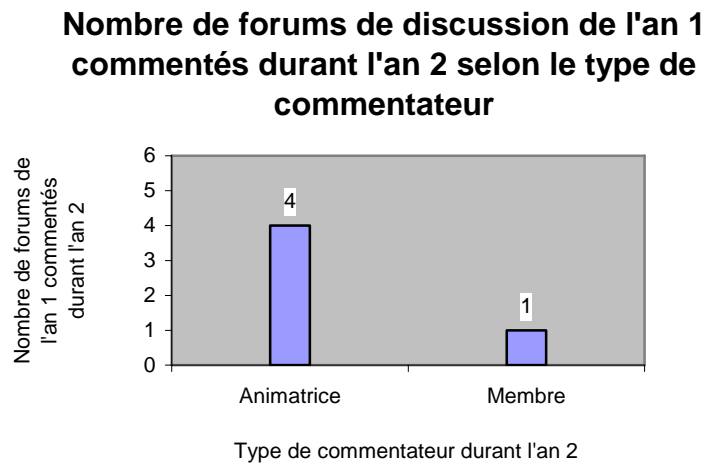
Nous pouvons affirmer que les membres actifs du Réseau ont manifesté de l'intérêt à s'approprier cet espace virtuel du fait qu'ils ont initié, dès la première année d'existence du Réseau, un peu plus de la moitié des forums de discussion, soit 14 des 25 forums, ce qui représente un taux d'initiation de 54 % de l'ensemble des forums à l'étude de l'an 1. Portons notre regard sur les initiateurs de forums de discussion durant l'an 2.



**Figure 18 : Nombre de forums de discussion initiés durant l'an 2 selon le type d'auteur**

Nous observons que les membres ont initié pratiquement autant de forums de discussions que l'animatrice durant les cinq mois de la deuxième année d'existence du Réseau,

ce qui est fort acceptable après 14 mois d'existence d'un tel Réseau. Regardons maintenant qui a commenté les forums de l'an 1 durant l'an 2.



**Figure 19 : Nombre de forums de discussion de l'an 1 commentés durant l'an 2 selon le type de commentateur**

Observons que l'animatrice a commenté la quasi-totalité des forums initiés à l'an 1. Précisons que c'est un nouveau membre, inscrit durant l'an 2, qui a commenté un forum initié durant l'an 1. L'ajout de commentaires à des forums initiés dans le passé laisse entrevoir la possible pérennité de certains forums du Réseau ISPJ.

### **Observation 6**

**L'activité de participation est suffisamment distribuée entre les membres du Réseau ISPJ pour justifier la description détaillée de l'activité de la CoPeR et en apprécier le niveau d'émergence.**

À noter que, pour la suite du texte et à l'exception des figures, nous employons délibérément l'expression CoPeR au lieu de Réseau ISPJ, cela afin de bien faire saisir que notre objet d'analyse s'est rétréci, voire raffiné, et qu'il est dorénavant examiné dans l'application du référentiel de Wenger.

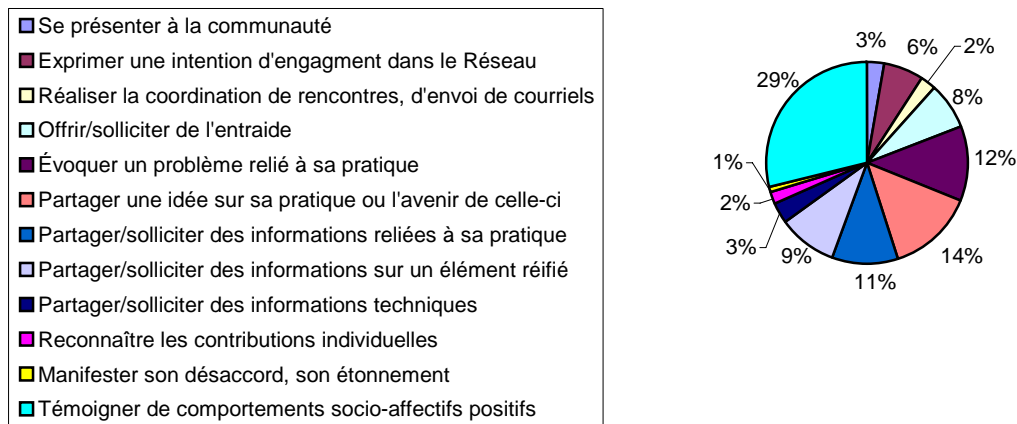
## La CoPeR du Réseau ISPJ

Les activités réalisées ou projetées par la CoPeR, les interactions des participants dans les forums de discussion, les documents mis à la disposition de tous les membres ainsi que les réponses des participants aux questionnaires ont été analysés.

### Engagement mutuel des participants

Partant de notre grille d'analyse (voir p.11 et 12), nous avons explicité les différentes manifestations d'engagement mutuel au sein de la CoPeR de la manière suivante (figure 20) :

**Répartition en pourcentage des différentes formes de manifestation d'engagement mutuel au sein du Réseau (an 1)**



**Figure 20 : Répartition en pourcentage des différentes formes de manifestation d'engagement mutuel au sein du Réseau (an 1)**

Quelques participants ont pris le temps de se présenter les uns aux autres, puis ils ont rapidement enclenché des échanges à propos de leur pratique. Nous avons constaté que les participants manifestaient, dans la plupart de leurs interventions, des comportements socio-affectifs positifs lors de demandes ou d'offres d'entraide (29 %), ce qui favorise le développement de relations harmonieuses. Nous avons d'ailleurs répertorié différentes expressions, telles que des salutations, des remerciements, des félicitations, des excuses et de la satisfaction à faire partie de la CoPeR. En voici un exemple : « Au plaisir de lire mes collègues du réseau! » (11-P1, li. 233-234). De telles expressions abaissent les craintes ou les résistances de ceux qui sont moins familiers avec le mode de communication.

Il est à noter que les participants n'ont eu recours qu'occasionnellement à la CoPeR pour partager et solliciter des informations techniques (3 %) ainsi qu'à des fins de coordination de rencontres et d'envoi de courriels (1 %), ce qui donne comme résultat que leurs échanges ont

été centrés sur des thèmes touchant leur pratique. Des participants ont partagé des idées (14 %). Un membre manifestait d'ailleurs sa satisfaction d'avoir repéré, au cours d'une discussion sur un forum, des éléments pouvant lui servir : « Bravo! Je trouve l'idée d'inviter l'employeur à venir rencontrer le groupe géniale » (20-P26, li. 174-176). Un autre membre manifestait en ces termes l'évolution de son idée :

« [...] je croyais que le CFER s'orientait sur la récupération et que les élèves inscrits dans cette formation ne faisaient pas de stages en milieu de travail – ceux-ci étant réalisés par les élèves ISPJ – mais il semble que cela est aussi permis au CFER » (21-P11, li. 310-317).

Les participants ont utilisé leur CoPeR pour partager et solliciter des informations reliées à leur pratique (11 %) :

« En réponse aux questions, je dirais que les étudiants du CFER ont de la formation scolaire de base (maths, français, histoire, géo.) adaptée aux réalités du marché du travail (ex. calcul des taxes, comprendre une carte routière, lire un journal, etc.). Les élèves qui désirent obtenir la certification au niveau du secondaire peuvent le faire mais au-delà de la formation (devoirs, etc.). Mais le programme CFER vise d'abord et avant tout la certification du ministère de l'Éducation qui émet un certificat en entreprise et récupération » (28-P11, li. 493-508).

« Ta description est tout à fait conforme, mais la commission scolaire nous dit que le MEQ n'en émet plus. Est-ce vrai que le MEQ a arrêté de produire des certificats de capacités (pour chacun des stages)? Merci » (30-P1, li. 117-123).

« [Daniel] ton follow up m'intéresse beaucoup. Serait-il possible de consulter tes résultats? » (9-P8, li. 105-107).

La lecture de certains échanges nous a permis de constater le besoin des participants de s'appuyer sur des documents concrets, des marqueurs de démarche. Ces éléments ou artefacts ont été « réifiés » sur la plateforme de la CoPeR. En plus, les participants ont fourni des informations sur ces éléments réifiés (9 %).

« J'espère que vous lirez ceci avant de télécharger le document déposé dans la zone 3. Concernant le journal du stagiaire, il s'agit d'un document abondamment illustré qui s'utilise de concert avec le cahier de suivi et d'évaluation utilisé par l'enseignant superviseur » (21-P13, li. 14-25).

Des participants ont profité de l'occasion que fournissait la CoPeR pour échanger leur savoir pratique, voire résoudre des problèmes. Cet échange entre deux participants illustre bien leur négociation de sens en vue d'une meilleure compréhension de concepts nécessaires à leur pratique :

« Chez nous, les « capacités » sont en fait les tâches que l'élève maîtrise afin de réaliser la fonction de travail. C'est à partir du plan de formation, donc des descriptions de tâches que nous déterminons les capacités - ce dont l'élève est capable de réaliser » (21-P3, li. 60-69).

« Si j'ai bien compris, l'attestation de capacités concerne uniquement les compétences professionnelles. Donc, chez nous, les compétences disciplinaires ne peuvent pas faire l'objet d'une attestation de capacités » (13-P3, li. 94-100).

Des participants ont cru au potentiel bénéfique de l'affiliation à la CoPeR, notamment pour l'entraide (8 %) que nous avons pu d'ailleurs constater. Dans certains cas, certains ont directement sollicité la collaboration d'autres participants. Ceci nous porte à dire que l'information circule librement et que le fait de demander la collaboration des autres est admis dans la CoPeR.

« Avis aux intéressés, car je vais vous demander votre collaboration si le projet est accepté. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires » (12-P19, li. 15-19).

« Je suis bien contente de voir qu'un de vos membres participent à la vie d'un CFER, car j'ai beaucoup de questions qui demeurent sans réponse pour l'instant. J'espère bien que [Lise] pourra m'aider dans cette quête » (21-P1, li. 1056-1063).

« Je ne sais pas comment faire pour qu'on se structure une façon de travailler qui serait efficace... As-tu des façons de faire à nous proposer? » (11-P25, li. 181-184).

Plusieurs manifestations d'engagement et de mutualité sont apparues spontanément dans la CoPeR (6 %). Il faut y voir le signe d'une communauté en développement.

« Si tu désires plus de précisions, je suis disponible pour répondre à tes questions » (7-P2, li. 87-88).

« Si ton syndicat n'est pas au courant et si tu ne le trouves pas, dis-le moi et je fouillerai afin de t'avoir le numéro de dossier du litige » (21-P2, li. 353-356).

« J'ai téléphoné à la polyvalente où je travaille [...] et la personne responsable qui inscrit les données sur les attestations m'a dit qu'il lui restait encore des originaux du MEQ. J'irai en chercher un exemplaire lundi ou mardi et je l'ajouterai sur ce forum » (21-P5, li. 185-194).

Les manifestations de désaccord, étonnement ou clarification (2 %) se sont faites de manière courtoise, sans attaque personnelle, et plutôt dans le but de faire valoir un autre point de vue ou de mieux comprendre la problématique en cause. Par exemple, un participant a manifesté son étonnement concernant l'application des programmes ISPJ en lien avec le déroulement des stages :

« Je n'en reviens tout simplement pas de la quantité de différence qui existe dans les programmes ISPJ alors que la loi sur l'instruction publique par le biais du régime pédagogique donne pourtant toutes les informations! [...] En second lieu, l'ISPJ doit s'offrir en alternance école-travail, donc les stages 5 jours semaine ne permettent aucune alternance. Je suis étonnée d'apprendre que cela fonctionne ainsi » (21-P2, li. 184-207).

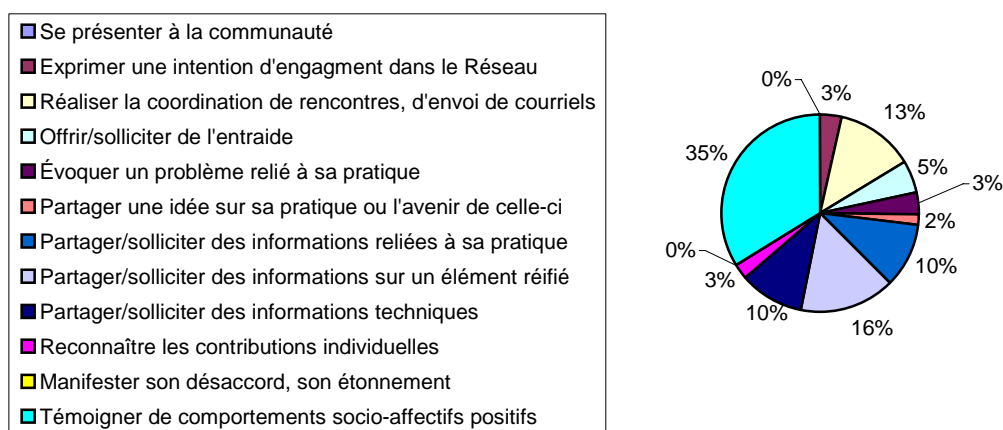
« Dommage que mon résumé écrit [ait] été mal interprété. Nous avons tous ce que tu nommes académique adapté, stage en alternance... [...] Merci pour tes commentaires :) En ce qui me concerne, j'ai parfois de la difficulté à faire un résumé qui soit sans interprétation, désolée!!!!» (29-P2, li. 250-296).

De plus, il est intéressant de constater que les membres de la CoPeR ont volontiers reconnu les contributions individuelles de leurs collègues (2 %), par exemple :

« J'aimerais sincèrement féliciter [Joël] et sa collègue, [Sonia], qui ont déposé 3 bulletins utilisés en ISPJ dans leur école. Ils initient un mouvement de partage de bulletins et d'expériences d'évaluation dont nous avons discuté à la dernière réunion du Réseau. Chapeau ! » (1-P7, li.13-21).

En l'an 2, les participants ont continué de manifester des comportements socio-affectifs (35 %) positifs durant leurs demandes et offres d'aide (figure 21), ce qui démontre que le climat d'échange a perduré dans le temps. Rappelons que, durant l'an 1, les discussions avaient tourné davantage autour du partage d'idée sur leur pratique ou l'avenir de celle-ci, sur des problèmes reliés à leur pratique et le partage ou la sollicitation d'informations sur un élément réifié. Durant l'an 2, le partage ou la sollicitation d'informations sur un élément réifié (16 %) a passablement occupé les participants de même que les échanges relatifs à la coordination de rencontres et à l'envoi de courriels (13 %). Le partage ou la sollicitation d'informations reliées à la pratique vient ensuite, tout comme le partage ou la sollicitation d'informations techniques.

### Répartition en pourcentage des différentes formes de manifestation d'engagement mutuel au sein du Réseau (an 2)



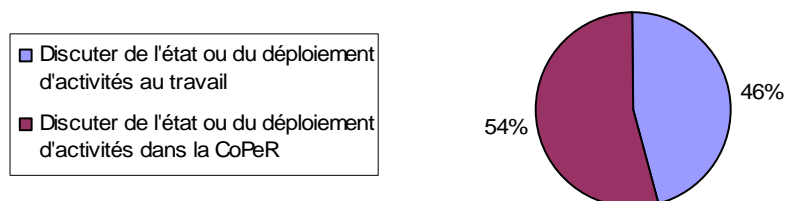
**Figure 21 : Répartition en pourcentage des différentes formes de manifestation d'engagement mutuel au sein du Réseau (an 2)**

En tout et partout, près d'une vingtaine de participants ont manifesté, par le partage de leurs savoirs et de leurs expériences, des comportements qu'il est possible d'associer à la définition théorique de l'engagement mutuel, soit la première caractéristique d'une CoPeR au sens où Wenger l'entend. Dans les prochains paragraphes, nous verrons qu'il en est de même en ce qui concerne la deuxième caractéristique d'une communauté de pratique, soit l'« entreprise commune ».

## Entreprise commune des participants

Dans l'ensemble, le contenu des discussions reflète des éléments de la pratique des intervenants en ISPJ. Leur travail dans ce domaine constitue leur « entreprise commune ». Toutefois, le fait même de s'établir en CoPeR a constitué un volet à lui seul de cette entreprise commune. La figure 22 montre la répartition en pourcentage des deux composantes repérées :

**Répartition en pourcentage des composantes  
d'entreprise commune identifiées au sein du Réseau  
(an 1)**



**Figure 22 : Répartition en pourcentage des composantes d'entreprise commune identifiées au sein du Réseau (an 1)**

Voici plus en détail comment apparaît cette entreprise commune selon les activités réalisées ou projetées pour le travail ou la CoPeR (tableau 3) :

Activités réalisées ou projetées pour le travail	Activités réalisées ou projetées pour la CoPeR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un guichet automatique</li> <li>- Élaborer un nouveau bulletin pour la réforme</li> <li>- Créer une école consacrée à l'ISPJ</li> <li>- Projet de rehausser l'image du programme ISPJ</li> <li>- Projet Cocktail de reconnaissance</li> <li>- Projet de reconnaissance des finissants ISPJ</li> <li>- Rencontre d'auteurs de matériel</li> <li>- Suivi du parcours des anciens élèves</li> <li>- Journal de bord pour les stagiaires</li> <li>- Plan de formation des fonctions de travail menant à une attestation de capacité</li> <li>- Projet en adaptation scolaire</li> <li>- Projet de voyage étudiant</li> <li>- Mise à jour de la section pédagogique et du programme ISPJ</li> <li>- Réaliser un site Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un réseau de partage</li> <li>- Création commune de matériel pédagogique et de projet en ISPJ</li> <li>- Donner suite aux demandes de personnes extérieures au Réseau</li> <li>- Création d'un magazine</li> <li>- Projets de recherche (projet TIC, projet de recherche-action)</li> <li>- Rencontre téléphonique ou en présentiel</li> <li>- Rédaction d'article pour un bulletin</li> <li>- Lettre d'appui du Réseau au projet <i>Conception d'une échelle d'employabilité</i></li> <li>- Bulletin d'information du Réseau québécois de l'ISPJ</li> <li>- Formation du Comité pour la continuité du Réseau ISPJ</li> </ul>

**Tableau 3 : Description des activités réalisées sur le Réseau**

Les activités liées au déploiement de la CoPeR représentent 46 % des composantes de l'entreprise commune. Nous retrouvons d'abord la mise sur pied du réseau de partage, d'outils de diffusion et la coordination de rencontres, puis des activités reliées à la création d'activités de communication, de projets pédagogiques et de recherche. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des discussions autour d'activités, soit 54 % de l'ensemble des discussions, ont porté sur l'état ou le déploiement d'activités au travail. Les participants ont amorcé lors de leurs discussions la planification d'activités pédagogiques, d'outils de sanction, de suivi et d'évaluation.

Ainsi, c'est par les contributions aux différentes discussions reliées à ces deux composantes que se manifeste l'« entreprise commune » des membres de la CoPeR. Dans la section suivante, nous examinons le fonctionnement de la CoPeR selon l'angle du « répertoire partagé », troisième caractéristique-clé d'une communauté de pratique.

## Le répertoire partagé des participants

Ici encore, nous nous appuyons sur Wenger pour analyser le répertoire partagé de la CoPeR du Réseau ISPJ. En voici les résultats :

### Répartition en pourcentage des éléments du répertoire partagé au sein du Réseau (an 1)

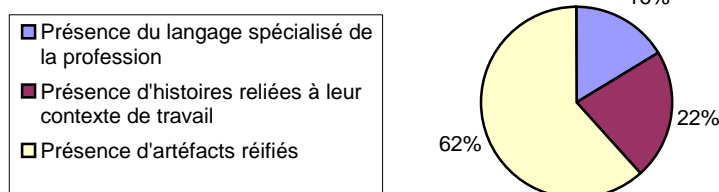


Figure 23 : Répartition en pourcentage des éléments du répertoire partagé (an 1)

Les participants disposent déjà d'un répertoire spécifique dans l'exercice quotidien de leurs fonctions et cela se reflète dans l'utilisation du langage professionnel qu'ils utilisent dans les échanges au sein de leur CoPeR. Cela correspond à quelque 16 % des éléments du répertoire partagé de la CoPeR. Ce passage illustre bien l'utilisation d'un tel langage propre à leur pratique :

« Le Ministère a édicté des normes à être respectés (Loi sur l'Instruction publique) i.e. grille-matières (nombre d'heures minimales en français, mathématiques, anglais, enseignement moral ou religieux, préparation au marché du travail et insertion sociale). À cela, s'ajoutent les heures d'insertion professionnelle communément nommées stages en milieu de travail. Cependant, il reste une marge de manœuvre de 250 heures/année la première année et de



150 heures/année la deuxième année du programme ISPJ, ce qui permet aux écoles d'ajouter un programme local, d'où quelques différences. Tu peux retrouver toute l'organisation de l'ISPJ dans le guide d'organisation du Ministère 16-1530; 16-1530A » (21-P5, li. 377-399).

Nous avons identifié sept différentes catégories de termes spécifiques utilisés par les participants : termes pédagogiques, termes reliés au programme d'études, termes nominatifs, termes relatifs au suivi, à l'évaluation et à la sanction des études, termes relatifs aux normes, termes abrégatifs et termes reliés à des expressions relatives à leur pratique. Le tableau 4 expose chacune de ces catégories.

Ce tableau illustre la diversité et la richesse du langage spécialisé utilisé par les participants du Réseau tout en démontrant que ses membres utilisent un même langage issu de leur pratique commune.

En plus d'utiliser un langage spécialisé propre à leur pratique, des participants ont aussi contribué en racontant des histoires reliées à leur contexte de travail, ce qui représente 22 % de l'ensemble du répertoire partagé. De tels épisodes viennent enrichir le répertoire partagé en personnalisant les échanges et en forgeant la mémoire de la CoPeR. En voici un exemple :

« Nous aussi nous perdons énormément d'effectifs en ISPJ. L'an passé, j'avais réussi à obtenir 30 % d'éducatrice, et ce, en présence élève à l'école. Imagine c'était super et nous avons eu des résultats géniaux. Mais maintenant c'est beaucoup moins. 1,5 enseignant et 0,2 éducatrice. Dans ma classe, j'ai les ISPJ de première année et deuxième année en même temps » (29-P2, li. 369-378).

Des participants ont également contribué à l'établissement du répertoire en partageant des artéfacts de leur pratique, ce qui correspond à 62 % des éléments du répertoire partagé. Rappelons que, réifiés, ces éléments ont pris la forme de concepts, d'outils, de symboles. Ces artéfacts numériques servent de point d'appui pour les échanges des participants.

À des fins d'analyse, nous avons abordé les artéfacts en fonction de deux angles d'entrée, selon le fait qu'ils avaient été discutés au sein des forums et selon le fait qu'ils avaient été déposés sur la plateforme. Examinons d'abord les artéfacts qui ont été discutés sur le Réseau.

Termes pédagogiques	Termes reliés au programme d'étude	Termes nominatifs	Termes relatifs au suivi, à l'évaluation et à la sanction des études	Termes relatifs aux normes	Termes abrégatifs	Termes reliés à des expressions relatives à leur pratique
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche par projet</li> <li>- Implantation de la réforme</li> <li>- Différenciation pédagogique</li> <li>- Pédagogie par projets</li> <li>- Connaissances académiques</li> <li>- Matériel pédagogique</li> <li>- Approche</li> <li>- Tâches globales</li> <li>- Discipline</li> <li>- Modèle « quality school »</li> <li>- Motivation scolaire</li> <li>- Mesure motivante</li> <li>- Concours entrepreneurial local et régional</li> <li>- Réussite</li> <li>- Projet-pilote</li> <li>- Encadrement</li> <li>- Ateliers de travail</li> <li>- Année scolaire</li> <li>- Fascicule</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheminement particulier</li> <li>- Formation générale</li> <li>- Modèle alternance travail-étude</li> <li>- Programme d'ISPJ</li> <li>- Matières pédagogiques de base</li> <li>- Unité de 1ere et 2e secondaire</li> <li>- Éducation aux adultes</li> <li>- Alternance école-travail</li> <li>- Admission au programme d'insertion sociale à l'éducation aux adultes</li> <li>- Stage de formation</li> <li>- Études du programme</li> <li>- Programme local</li> <li>- En orientation</li> <li>- Option</li> <li>- Heures d'insertion professionnelle (stage en milieu de travail</li> <li>- Grille-matières</li> <li>- Cours d'insertion sociale et de préparation au marché du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élèves</li> <li>- Jeunes</li> <li>- Étudiants</li> <li>- Élèves en difficulté</li> <li>- Clientèle</li> <li>- Enseignant titulaire</li> <li>- Superviseur de stages</li> <li>- Éducatrice</li> <li>- Intervenants</li> <li>- Direction d'école</li> <li>- Secrétaire de l'école</li> <li>- Commission scolaire</li> <li>- École</li> <li>- École entreprise</li> <li>- Éditeur</li> <li>- Employeur</li> <li>- Ministère de l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de capacités</li> <li>- Certificat en insertion sociale et professionnelle</li> <li>- Évaluation et suivi d'élève-stagiaire</li> <li>- Capacités</li> <li>- Compétences professionnelles</li> <li>- Compétences disciplinaires</li> <li>- Supervision de stage</li> <li>- Évolution du stagiaire</li> <li>- Exigence du programme</li> <li>- Niveau académique</li> <li>- Niveau de scolarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi de l'instruction publique</li> <li>- Structures du MEQ</li> <li>- Guide d'organisation du Ministère 16-1530 et 16-1530A</li> <li>- Plan de formation par les stages</li> <li>- Régime pédagogique (Instruction annuelle)</li> <li>- Régime pédagogique</li> <li>- Crédit d'impôt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DES</li> <li>- DEP</li> <li>- ISPJ</li> <li>- CFER</li> <li>- DASSC</li> <li>- MEQ</li> <li>- CPC</li> <li>- CPT</li> <li>- Groupe d'élèves EHDAA</li> <li>- Bulletin AMEQ</li> <li>- FDA (Formation des Aides)</li> <li>- TENS (Test d'équivalence de niveau secondaire)</li> <li>- Modèle d'ISPJ enrichi</li> <li>- Matériel en IS et en PMT d'Édouard-Monpetit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Pelleter des élèves »</li> <li>- « Vendre » l'ISPJ</li> <li>- Récupérer les élèves décrocheurs</li> <li>- Ils ont « brûlé » les autres services</li> <li>- « Présence élèves » à l'école</li> <li>- 1,5 enseignants</li> <li>- Première année</li> <li>- Heures/années</li> <li>- Difficultés d'ordre psychologique</li> <li>- Employés à « rabais »</li> <li>- Matériel maison</li> </ul>

**Tableau 4 : Description des sept catégories du langage spécialisé utilisé sur le Réseau**

Les participants ont fait référence dans leurs échanges à cinq différents types d'artéfacts tels des documents officiels (du ministère de l'Éducation du Québec, du Conseil supérieur de l'Éducation et des commissions scolaires); des définitions de concepts; du matériel pédagogique; des éléments en lien avec les activités ainsi que des hyperliens. La réification de ces différents types d'artéfacts a permis aux participants de créer des points de focalisation autour desquels certaines de leurs discussions ont pu s'organiser. Le tableau 5 illustre ces cinq types d'artéfacts.

Nous pouvons constater que les participants du Réseau s'appuient, au cours de leurs échanges, sur bon nombre de documents officiels, d'éléments liés à leurs activités et d'hyperliens. Certains ont complété les informations apportées par leurs collègues en déposant le document virtuel qui suscitait la discussion au sein de la CoPeR : « J'ai mis en ligne le Rapport sur l'évaluation de l'ISPJ (document PDF) dont tu fais mention dans ton message » (1-P25, li. 198-201). Cela nous en apprend sur les façons de faire qui se développent chez les participants : on négocie, entre autres, le sens de documents concrets, ce qui vient renforcer la pertinence de se familiariser rapidement, dans le cas d'un novice, avec le répertoire de la communauté. Notons qu'à l'an 2, les participants ont partagé davantage d'artéfacts, soit du matériel pédagogique et des éléments réifiés en lien avec des activités. C'est dire que les participants se sont montrés ouverts à partager leur matériel pédagogique, et même à bâtir de nouveaux matériels pédagogiques à partir de documents déjà rendus disponibles sur la plateforme. Ils ont ensuite partagé ces nouveaux documents. Cette note d'un membre de la CoPeR démontre bien que les participants ont conscience des avantages de celle-ci, entre autres, en matière de collaboration :

« Y a-t-il quelqu'un quelque part qui utilise autre chose que les fameux fascicules un peu dépassés (Il y en a 31) pour les cours d'insertion sociale et de préparation au marché du travail? Je parle de matériel maison ou autre. S'il vous plaît faites-le moi savoir. J'aimerais ne pas avoir à rebâtir tout ce matériel. Une idée... s'il n'en existe pas, ne pourrions-nous pas profiter du Réseau que nous sommes pour organiser ou même créer ce matériel? » (26-P6, li. 26-39).

Cela démontre une volonté des participants à collaborer afin d'améliorer leur pratique.

Soulignons de plus que, depuis l'an 2, les participants partagent de plus en plus des documents en évolution (i.e. sous forme préliminaire) en y joignant un descriptif expliquant le contenu et le contexte d'utilisation de l'artéfact partagé. En voici un exemple :

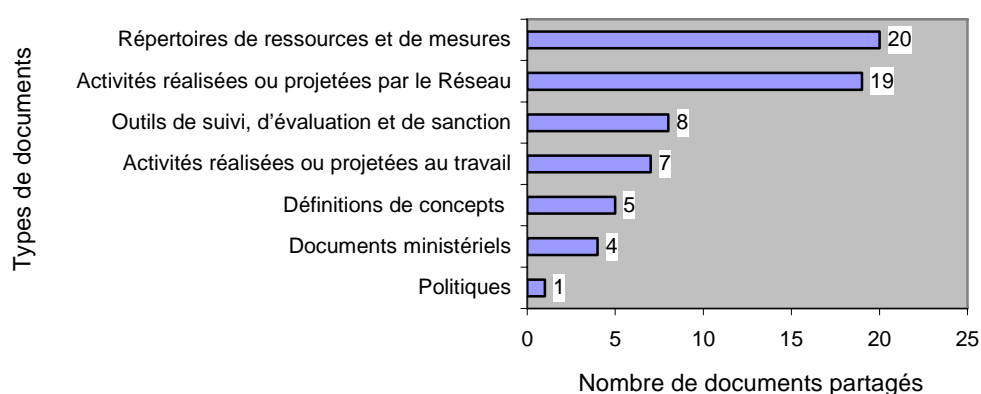
« Voici le bulletin descriptif utilisé à l'école [X] en ISPJ 1. Je me suis basée sur le modèle de l'ISPJ de [Y]. J'ai tenté de répondre aux critères du MEQ en ajoutant des données manquantes aux modèles proposés sur le site. Nous avons seulement un pied dans la réforme... Il faudra le travailler encore mais pour cette année, c'est notre produit final. Sur la première page, nous collons une étiquette avec toutes les coordonnées de l'élève » (ID : REV00000006CH).

Documents officiels du MEQ, du CSE, des CS	Concepts	Matériels pédagogiques	Éléments réifiés en lien avec les activités	Références
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régime pédagogique (instruction annuelle)</li> <li>- Loi sur l'instruction publique</li> <li>- Programme d'ISPJ (stages en milieu de travail)</li> <li>- jurisprudence</li> <li>- Certificat de formation</li> <li>- Attestation des capacités</li> <li>- Programme Socio-Professionnel (éducation aux adultes)</li> <li>- Article 23,4 ?</li> <li>- Guide d'organisation du ministère 16-1530 et 16-1530A</li> <li>- Projet de règlement Loi sur l'instruction publique</li> <li>- Avis sur le projet de règlement visant à modifier le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire</li> <li>- Mesure 30054</li> <li>- Dépliants-L'univers de la réussite (CS de Ste-Hyacinthe)</li> <li>- Enquête du Ministère</li> <li>- Rapport sur l'évaluation de l'ISPJ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités</li> <li>- 4 dimensions en rapport avec l'insertion socioprofessionnelle (Jacques Limoges)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel en IS et Matériel en PMT d'Édouard-Monpetit</li> <li>- Guide d'activité de sensibilisation</li> <li>- Guide de rédaction destiné aux élèves</li> <li>- Bulletin ISPJ</li> <li>- Retour de stage et rapport d'activités</li> <li>- Un emploi pour l'été</li> <li>- Fabrication d'œuvres en chocolat</li> <li>- Ma première bagnole</li> <li>- Démarche de stage</li> <li>- Fiche d'information sur l'entreprise</li> <li>- Portfolio professionnel</li> <li>- Carnet du stagiaire</li> <li>- Compilation des tâches et des heures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Follow -up » des anciens élèves</li> <li>- Projet Cocktail de reconnaissances</li> <li>- Projet de la CS Rouyn-Noranda déposé au MEQ</li> <li>- Journal de bord</li> <li>- Plan de formation</li> <li>- Projet de magazine</li> <li>- Projet de subvention déposé à la direction de l'adaptation scolaire</li> <li>- Projet de recherche (projet TIC, projet de recherche-action)</li> <li>- Projet de guichet automatique</li> <li>- Fichier d'un guichet automatique programmé en Visual Basic</li> <li>- Proposition de projets</li> <li>- Sondage</li> <li>- Cahier d'évaluation et de suivi du stagiaire</li> <li>- Pratique et connaissances en ISPJ</li> <li>- Calendrier du Réseau québécois de l'ISPJ</li> <li>- Guide d'utilisation de la plateforme <i>Work2gether</i></li> <li>- Ordre du jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site Internet CS des Chic-Chocs</li> <li>- Site Web Réseau des CFER</li> <li>- Émission sur des jeunes décrocheurs</li> <li>- Site Web du RÉCIT national de l'adaptation scolaire (liste des projets financés et réalisés)</li> <li>- Forum de discussion sur la réforme</li> <li>- Site Web « Projet Cocktail de reconnaissance »</li> <li>- Site Web CyberCap</li> <li>- Site Web documents sur la Mesure 30054</li> <li>- Site Web d'un projet d'élèves</li> <li>- Documents disponibles sur le site Web de la Chaire de recherche</li> <li>- Document en ligne</li> <li>- Site Web d'informations techniques</li> <li>- Matériel pédagogique en ligne</li> <li>- Site Web de projets de classe d'un participant</li> <li>- Site Web d'une école d'un participant</li> <li>- Répertoire des professions non-spécialisées</li> <li>- Article de journaux</li> <li>- Site Web de vidéos sur le marché du travail</li> </ul>

Tableau 5 : Description des cinq types d'artéfacts réifiés sur le Réseau

Par ailleurs, en ne tenant compte que des documents numériques déposés par des membres de la CoPeR durant l'an 1, nous en comptons 64 documents que nous pouvons regrouper selon sept types différents : répertoires de ressources et de mesures; activités réalisées ou projetées par le Réseau; outils de suivi, d'évaluation et de sanction; activités réalisées ou projetées au travail; définitions de concepts; documents ministériels et politiques. La figure 24 montre la répartition de ces documents partagés :

### Répartition des documents virtuels partagés sur le Réseau en fonction du type de documents (an 1)

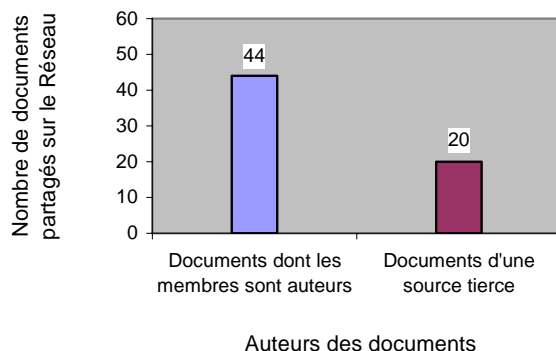


**Figure 24 : Répartition des documents virtuels partagés sur le Réseau (an 1)**

Les participants ont davantage partagé des documents référant à des répertoires de ressources et de mesures reliées à leur pratique. Le nombre élevé de documents partagés reliés aux activités réalisées ou projetées par le Réseau s'explique, entre autres, par le fait que l'animatrice a elle-même déposé plusieurs documents reliés aux rencontres en face-à-face (ordre du jour, compte rendu, communiqué, etc.) ainsi que des documents en lien avec l'utilisation de la plateforme, des bulletins d'information concernant l'activité du Réseau et aussi des documents concernant la création de nouveaux outils de communication (par exemple, le *Projet Magazine*). Les participants se sont aussi référés, lors du dépôt des documents sur la plateforme, à des sources d'autorité. Ceci leur permettait de mieux définir des concepts utiles à leur pratique et aussi de clarifier certaines politiques et pratiques reliées au programme ISPJ.

Cependant, il y a lieu de se demander si les participants étaient les auteurs de la majorité des documents déposés ou s'ils partageaient des documents provenant de sources d'autorité diverses? La figure 25 présente le nombre de documents partagés en fonction de la source des documents :

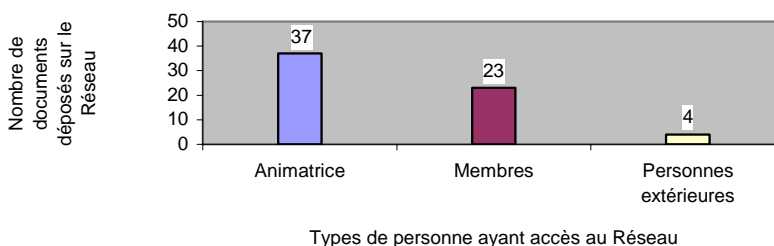
### Nombre de documents partagés sur le Réseau en fonction de l'auteur des documents (an 1)



**Figure 25 : Nombre de documents partagés sur le Réseau en fonction de l'auteur des documents (an 1)**

Sur les 64 documents déposés sur le Réseau, nous avons comptabilisé 44 documents de première source et 20 documents de tierce source. Cela signifie que les participants ont davantage partagé des documents dont ils étaient les auteurs que des documents dont une autre personne ou instance était l'auteur. Ils ont d'ailleurs partagé des documents qu'ils ont produits dans le cadre de leur travail dans le domaine de l'ISPJ : outils de suivi, d'évaluation et de sanction, activités et projets ainsi que matériel pédagogique. Les documents de tierce source partagés étaient ou référaient à des documents ministériels, des politiques, des définitions de concepts et des répertoires de références. L'ensemble des documents fut déposé par trois types différents de personnes, soit l'animatrice, huit membres de la CoPeR et deux personnes extérieures au Réseau<sup>16</sup> comme le montre la figure 26 :

### Nombre de documents déposés sur le Réseau en fonction du type de personne ayant accès au Réseau durant l'an 1



**Figure 26 : Nombre de documents déposés sur le Réseau en fonction du type de personne ayant accès au Réseau durant l'an 1**

Des 64 documents partagés sur la plateforme à l'an 1, l'animatrice en a déposé 37 tandis que l'ensemble des autres participants en partageait 23 documents. Les deux

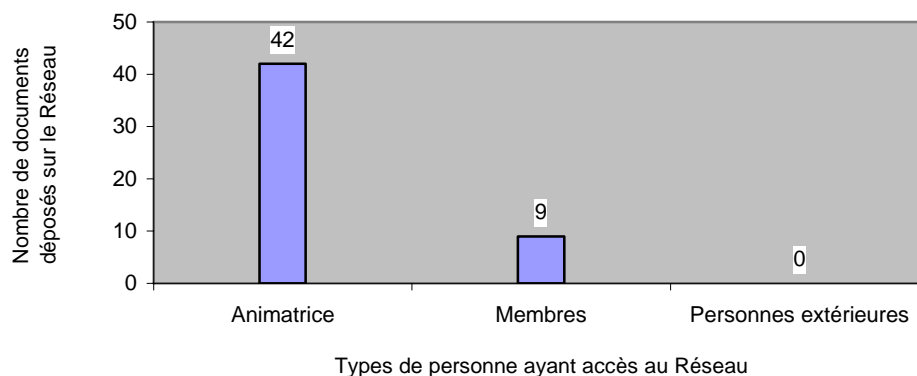
<sup>16</sup> Les personnes extérieures du Réseau sont des gens qui ont obtenu le profil d'administrateur et qui font partie du CEFRIO.

participants les plus impliqués, et qui faisaient partie du noyau dur, ont respectivement déposé six et quatre documents. Il faut mentionner que plus de la moitié des participants reconnus engagés et un participant du groupe des participants reconnus peu engagés ont partagé au moins un document au sein de la CoPeR. Les deux personnes extérieures au Réseau ont, quant à elles, chacune partagé deux documents.

Même si près d'une cinquantaine d'éléments ont été réifiés dans les discussions et qu'un peu plus d'une soixantaine de documents furent partagés au cours de l'an 1, il importe de mentionner que le regard posé par un collègue ou un étranger sur un document reconnu non terminé par l'auteur a parfois pu freiner le partage d'éléments réifiés. Néanmoins, certains participants ont dépassé cette gêne et réifié des artefacts sur la plateforme en y ajoutant, par exemple, une note d'humour :

« Vous pourrez trouver le journal de bord que j'utilise avec mes élèves et que j'ai révisé avec eux cette année. Je ne trouve plus la version sans fautes d'orthographe et comme je n'avais pas le temps de le corriger je le joins en fichier Word à vous de trouver les erreurs..... :) » (29-P12, li. 166-175).

### Nombre de documents déposés sur le Réseau en fonction du type de personne ayant accès au Réseau durant l'an 2



**Figure 27 : Nombre de documents déposés sur le Réseau en fonction du type de personne ayant accès au Réseau durant l'an 2**

Au cours des cinq premiers mois de l'an 2, 51 nouveaux documents ont été déposés sur la plateforme. C'est dire que les participants ont déposé presque autant de documents (51) que durant les neuf mois de l'an 1 (64). Cependant, l'animatrice à elle seule en a déposé 42 documents. Neuf documents ont été directement déposés par d'autres membres. Il est toutefois intéressant de noter que six membres différents se sont employés à partager des ressources et même qu'une personne qui s'était désistée à l'an 2 a pris le temps de partager un document avec la CoPeR. Le haut taux de documents déposés par l'animatrice peut s'expliquer de plusieurs manières. D'une part, durant les mois de juillet et août 2005, l'animatrice a déposé plusieurs ressources sur le même thème. D'autre part, plusieurs participants lui ont demandé de

déposer directement pour eux des documents qu'ils voulaient partager, faute de temps et/ou de connaissances techniques. Contrairement à l'an 1, aucune personne extérieure au réseau n'a déposé de documents sur la plateforme.

Ainsi, les participants ont mis à la disposition des autres participants un langage spécialisé, des histoires reliées à leur domaine de pratique et divers artéfacts réifiés créant de fait un répertoire partagé propre à leur CoPeR. Dorénavant, des éléments du répertoire partagé sont susceptibles d'être offerts au Réseau élargi des professionnels du domaine concerné comme en fait foi l'objectif *Création de matériel pédagogique*. En mettant des ressources à la disposition de l'entreprise commune, les participants ont contribué à faire de leur Réseau d'entraide une communauté de pratique en réseau (coPeR).

### **Observation 7**

**L'émergence d'une CoPeR au sein du Réseau ISPJ est le reflet de l'engagement mutuel d'un certain nombre de ses membres, de leur entreprise commune relativement bien définie et circonscrite ainsi que du répertoire partagé en voie d'être constitué.**

Pour qu'une CoPeR prenne forme et persiste dans le temps, ses membres doivent mettre en opération divers mécanismes favorisant la cohésion, entre autres, l'alignement de leurs actions au sein de la communauté.

Dans le cas de la CoPeR à l'étude, des membres ont agi sur la cohésion du groupe en exprimant des comportements socio-affectifs positifs. Nous le constatons, par exemple, dans ces commentaires de l'animatrice qui paraissent avoir renforcé les liens entre les participants :

« Bravo pour cette initiative de lancer un projet sur la plateforme » (1-P25, li. 70-71).

« J'aimerais sincèrement féliciter [Luc] et sa collègue, [Liane], qui ont déposé 3 bulletins utilisés en ISPJ dans leur école. Ils initient un mouvement de partage de bulletins et d'expériences d'évaluation dont nous avons discuté à la dernière réunion du Réseau. Chapeau! » (1-P7, li. 13-21).

« Je viens de déposer [...] des documents qui m'ont été envoyés par [une] enseignante en ISPJ. [...] Ce qui me plaît particulièrement dans ces documents, c'est qu'ils ont été créés à partir d'autres documents déposés sur la plateforme, notamment par [deux enseignants ISPJ d'une même école]. Je trouve que c'est **un bel exemple de la richesse et de l'apport d'un réseau comme le nôtre**, n'est-ce pas?

Vous êtes toujours **invités à partager** vos outils pédagogiques « maison » sur la plateforme. » (1-P18, li. 60-89).



Un même type de renforcement peut être observé dans les encouragements de l'animatrice au partage d'artéfacts. Elle misait alors sur les échanges autour de documents concrets :

« Je crois important et pertinent de mettre votre journal de bord dans la zone 3 afin d'améliorer tous et chacun notre matériel et moi aussi je vais insérer le journal de bord que j'ai construis avec mes élèves. En ce qui me concerne, je vais le déposer la semaine prochaine. Je trouve essentiel de partager nos connaissances, nos idées, nos compétences et merci à tous ceux qui participent » (29-P12, li. 110-121).

« Je serais aussi très intéressée à consulter ton outil de suivi, car l'un de nos objectifs au cours de ce projet pilote était de créer un outil permettant d'effectuer le suivi des élèves en ISPJ » (1-P8, li. 118-123).

L'animatrice a poussé d'ailleurs cette préoccupation un cran plus loin en encourageant le partage d'artéfacts au bénéfice de la pratique dans le domaine de l'ISPJ :

« Je crois que ça peut être bien utile, pour harmoniser les parcours en ISPJ et concevoir un modèle de bulletin bien adapté à l'ISPJ, de déposer tous les modèles... même (et surtout!) s'ils vous semblent insatisfaisants ou incomplets! À qui le tour? » (1-P7, li. 23-31).

Dans le même sens, l'animatrice ainsi que certains participants ont eu des comportements « écrits » qui favorisaient la convergence de l'action (discuter, planifier, prendre une décision, etc.). Un membre a d'ailleurs proposé une procédure afin de canaliser les énergies en vue de la réalisation d'un projet :

« À partir de l'ébauche du projet, travailler ensemble à partir de notre expérience et de notre vision personnelle à bonifier et rendre cet outil accessible et utile dans les démarches qui pourront être entreprises. Dans un premier temps; échanger nos idées, compléter le projet en y apportant d'autres points importants, et en apportant des nuances ou des précisions à ce qui est déjà là. Dans un deuxième temps; travailler sur une structure à mettre en place avec les dirigeants de nos commissions scolaires pour entrer en contact avec les entreprises ciblées » (11-P25, li. 16-40).

L'animatrice a aussi encouragé le développement de nouvelles habitudes, notamment, en suggérant de décrire le contexte d'utilisation des artéfacts déposés :

« Je ne sais pas ce que vous en pensez (je m'adresse à tous) mais ça pourrait être bien qu'on explique comment on se sert des documents qu'on partage, afin de donner des idées d'utilisation aux autres membres. On essaie? » (1-P11, li. 49-55).

D'autres membres ont émis des recommandations avant de lire des documents réifiés, faire des invitations ou des suggestions et partager des idées visant à aligner les actions de certains participants :

« J'espère que vous lirez ceci avant de télécharger le document déposé dans la zone 3 » (21-P13, li. 14-18).

« J'invite les autres membres à partager leur modèle d'organisation enseignement/supervision de stages » (1-P2, li. 126-128).

« J'ai envie de suggérer, pour le bénéfice de tous, que ceux qui le peuvent déposent une copie d'attestation sur cette plateforme dans le groupe 3. Pratiques et connaissances en ISPJ » (1-P5, li. 159-164).

« N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires » (21-P19, li. 18-19).

La vitalité de la CoPeR s'est exprimée, comme il se doit, à travers le rôle exercé par l'animatrice, mais aussi par la volonté de certains membres de faire converger les actions. Cela dévoile un tant soit peu la culture des intervenants du domaine de l'ISPJ qui semblent juger important la connivence, la convivialité et la collaboration.

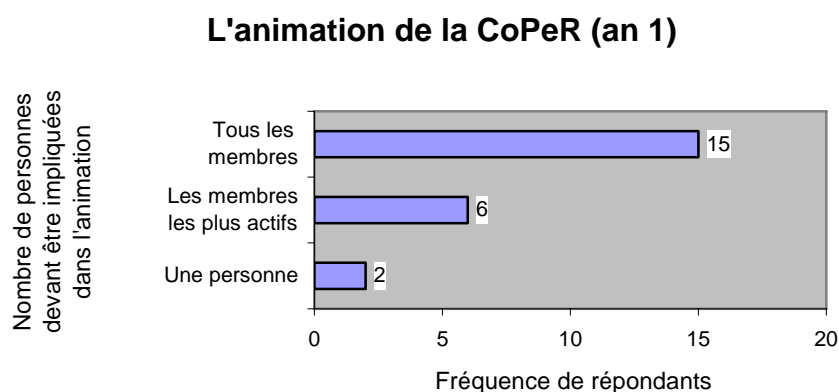
### **Observation 8**

**La communauté de pratique en réseau ISPJ (CoPeR ISPJ) est sur la voie de la cohésion.**

## ***La CoPeR ISPJ : Attentes, difficultés et bénéfices***

### **Attentes concernant l'animation**

À l'an 1, la présence d'un noyau dur de participants bien engagés, soit deux membres et l'animatrice, semblait une manifestation tangible d'un certain partage de leadership au sein de la CoPeR. Le questionnaire rempli par les membres a permis de connaître leur opinion quant au nombre de personnes devant être impliquées dans l'animation du Réseau (figure 28) :



**Figure 28 : L'animation de la CoPeR (an 1)**

Ainsi, 65 % des répondants considéraient que l'animation devait être l'affaire de tous les membres, tandis que 26 % pensaient qu'elle revenait aux membres les plus actifs. Moins de

10 %, soit deux répondants, soulignaient que cela devrait être la responsabilité d'une seule personne.

En novembre 2005, les membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* se sont à nouveau prononcés sur l'animation de leur CoPeR. L'avis des membres du comité est partagé : soit que la prise en charge de l'animation puisse être l'affaire d'une seule personne ou soit qu'elle le soit par tous les membres. Trois des sept membres du comité ont souhaité que l'animation soit prise en charge par une personne tout en spécifiant que ce leader ne devrait pas empêcher la participation des membres, voire qu'il y ait délégation pour certains dossiers. Deux membres ont spécifié que l'animateur pourrait être un non-enseignant en ISPJ (figure 29).

### L'animation de la CoPeR selon les membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)

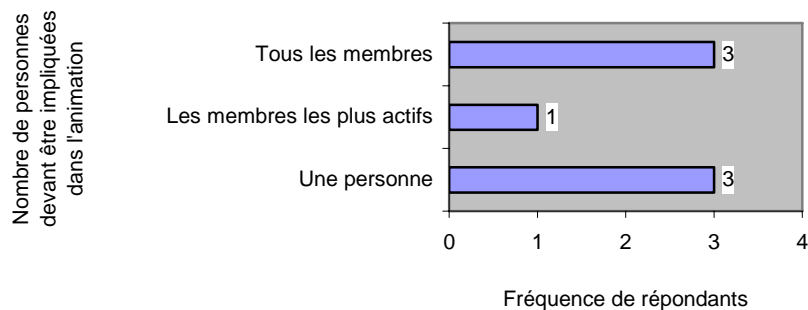


Figure 29 : L'animation de la CoPeR selon les membres du Comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)

Nous avons également interrogé les membres sur les gestes associés (figure 30) :

### La gestuelle d'animation (an 1)

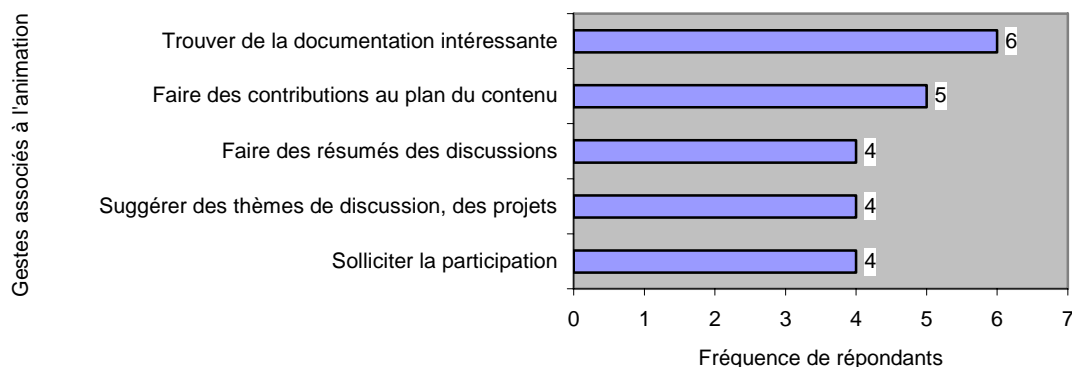
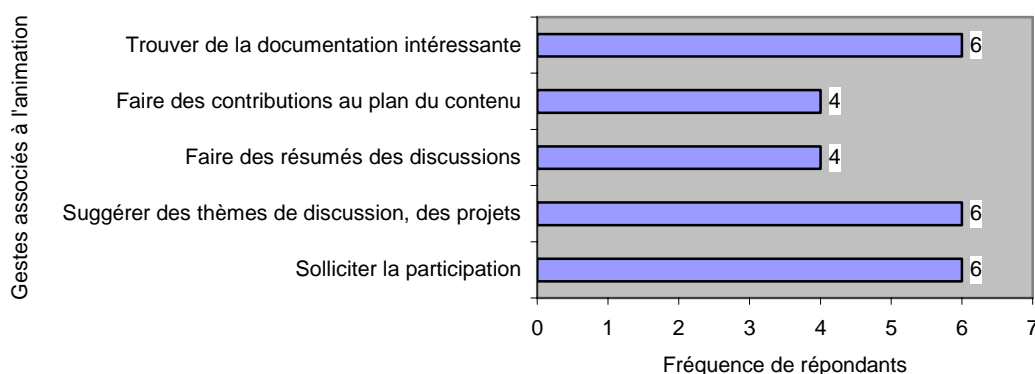


Figure 30 : La gestuelle d'animation (an 1)

Les répondants ont affirmé à 26 % que l'animation devait surtout consister à trouver de la documentation intéressante. Un peu plus de 20 % des répondants ont signalé que l'animateur devait surtout faire des contributions au plan du contenu. Enfin, trois groupes de quatre répondants ont considéré que les résumés des discussions, les suggestions de thèmes de discussion et de projets ainsi que la sollicitation de la participation devaient faire partie des responsabilités de l'animateur. Regardons comment les membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* perçoivent la gestuelle d'animation après les 14 mois d'existence du Réseau d'entraide.

### **La gestuelle d'animation selon les membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)**



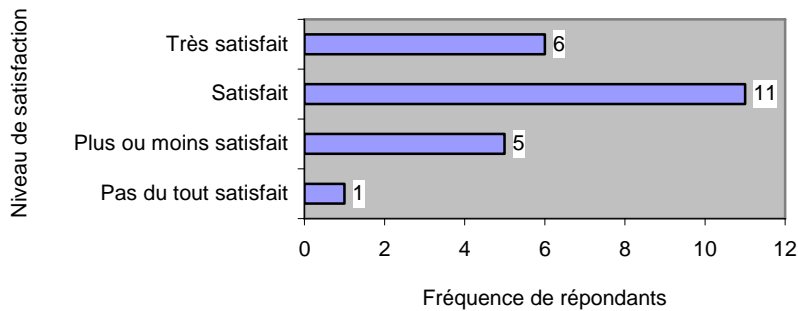
**Figure 31 : La gestuelle d'animation selon les membres du Comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)**

Nous observons que les membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* s'entendent pour dire que la gestuelle de l'animation doit d'abord se manifester dans la découverte de documents intéressants, dans la suggestion de thèmes de discussions et de projets ainsi que dans la sollicitation à la participation. Enfin, plus de la moitié des membres du comité soutiennent que la gestuelle de l'animation se manifeste aussi par des contributions au plan du contenu et dans la réalisation de résumés des discussions.

### **Attentes concernant la participation**

Les personnes interrogées ont manifesté un bon niveau d'attente en matière d'échange et d'entraide tout en se montrant satisfaits de ce qui se passait au sein de leur CoPeR. Ainsi, la figure 32 présente les données suivantes :

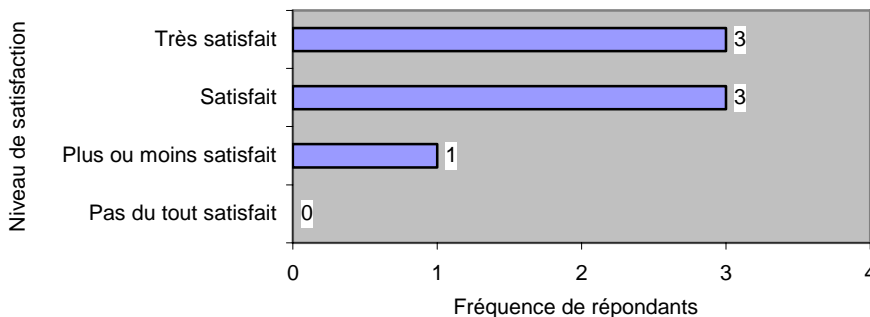
**Niveau de satisfaction selon les attentes exprimées en matière d'échange et d'entraide (an 1)**



**Figure 32 : Niveau de satisfaction selon les attentes exprimées en matière d'échange et d'entraide (an 1)**

La plupart des répondants, soit quelque 74 %, ont affirmé être satisfaits, voire très satisfaits, lorsqu'ils considéraient leurs attentes en matière d'échange et d'entraide. Cinq répondants se sont montrés plus ou moins satisfaits et un seul répondant s'est montré insatisfait. Voyons le niveau de satisfaction des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* au terme des 14 premiers mois d'existence de la CoPeR (figure 33) :

**Niveau de satisfaction des membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ selon leurs attentes exprimées en matière d'échange et d'entraide (an 2)**

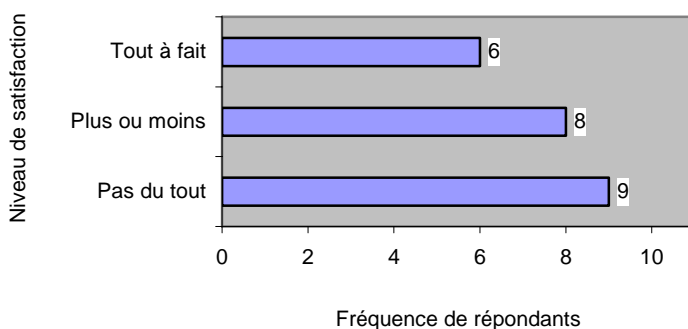


**Figure 33 : Niveau de satisfaction des membres du Comité pour la continuité du Réseau ISPJ selon leurs attentes exprimées en matière d'échange et d'entraide (an 2)**

La quasi-totalité des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ*, soit six des sept membres, affirment être très satisfaits ou satisfaits en matière d'échange et d'entraide au sein de la CoPeR. Un seul membre du comité, reconnu comme un participant très engagé à l'an 1, s'est montré plus ou moins satisfait en raison du manque de nouveauté sur le Réseau et de la baisse d'interactions à l'an 2.

En plus, nous avons apprécié la satisfaction des membres en fonction du temps investi par ceux-ci dans la CoPeR (figure 34) :

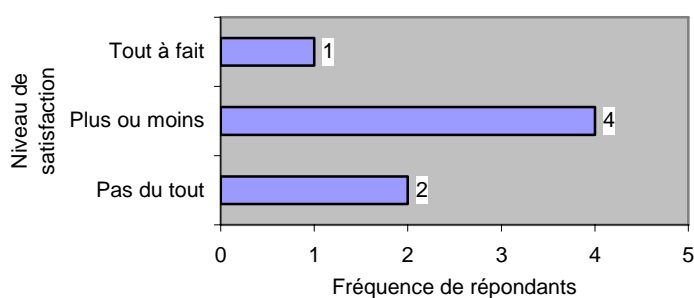
### Niveau de satisfaction en fonction du temps investi dans le Réseau de partage (an 1)



**Figure 34 : Niveau de satisfaction en fonction du temps investi dans le Réseau de partage (an 1)**

Il est intéressant de noter que 26 % des répondants se sont montrés satisfaits du temps investi, ce qui correspond au pourcentage des participants qui ont fait des interventions écrites sur la plateforme. Tous les autres répondants (74 %) ont manifesté de l'insatisfaction en rapport au temps qu'ils avaient consacré à la CoPeR. En ce qui concerne plus spécifiquement le niveau de satisfaction des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* celui-ci est le suivant, après 14 mois d'existence du Réseau d'entraide :

### Niveau de satisfaction des membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ en fonction du temps investi dans le Réseau de partage (an 2)

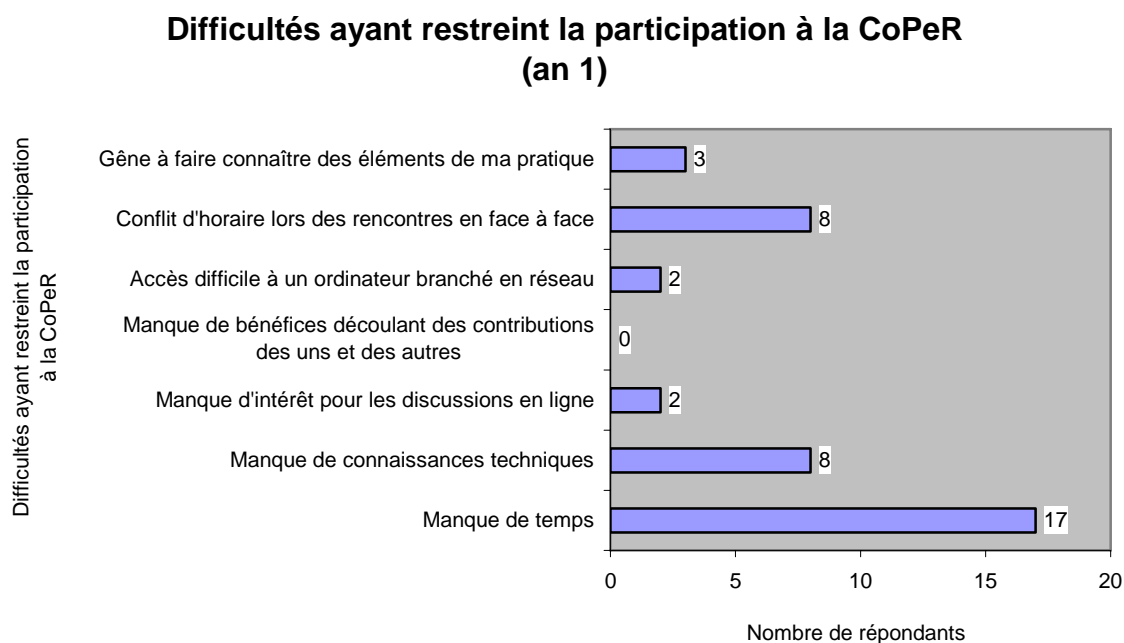


**Figure 35 : Niveau de satisfaction des membres du Comité pour la continuité du Réseau ISPJ en fonction du temps investi dans le Réseau de partage (an 2)**

La presque totalité des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* se montrent plus ou moins ou pas du tout satisfaits du temps qu'ils ont investi. Un seul membre a affirmé être satisfait du temps qu'il a consacré à la CoPeR. Nous pouvons supposer que ce niveau d'insatisfaction manifeste un certain intérêt à participer davantage.

## Difficultés et bénéfices

Les répondants ont repéré des difficultés de participation comme en font foi les figures 36 et 37 :



**Figure 36 : Difficultés ayant restreint la participation à la CoPeR (an 1)**

Les répondants invoquent le manque de temps comme difficulté première :

« J'aurais aimé avoir plus de temps, même si j'ai fait des choses et j'ai déposé des documents. Faut continuer! » (Q-P9)

« La seule et unique raison qui m'a bloqué dans ma participation, c'est un manque de temps. J'ai trouvé fascinant de partager, de voir les résolutions de problèmes par les autres, de discuter, d'aller chercher l'expérience qui s'est faite ailleurs » (Q-P17).

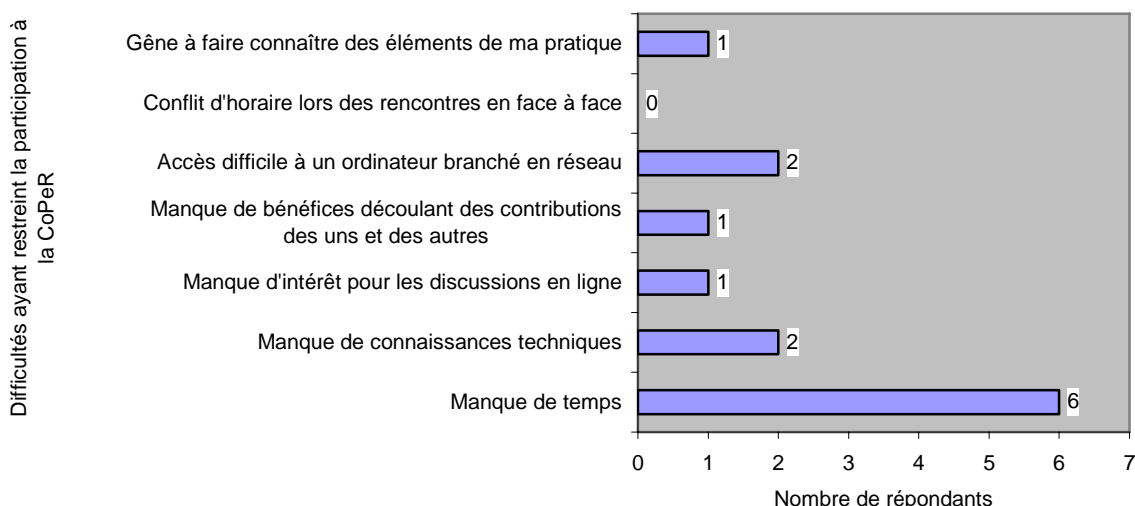
Un répondant a par ailleurs proposé des solutions atténuant les difficultés liées au temps requis par la CoPeR :

« Un projet comme ça devrait être fait en partenariat avec les commissions scolaires pour avoir du temps reconnu pour y participer. [...] S'assurer que les personnes-ressources dans les écoles qui reçoivent la formation puissent avoir du temps reconnu pour transmettre l'information aux autres » (Q-P14).

Le manque de connaissances techniques et les conflits d'horaire lors des rencontres en face-à-face ont été mentionnés par huit répondants comme des obstacles à leur participation. Il faut souligner qu'un faible nombre de répondants ont mentionné la gêne à faire connaître des éléments de leur pratique, l'accès difficile à un ordinateur branché en réseau ainsi que le manque d'intérêt pour les discussions en ligne. En ce qui concerne plus spécifiquement les difficultés

ayant restreint la participation des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* durant l'an 2, nous avons repéré les suivantes (figure 37) :

### **Difficultés ayant restreint la participation des membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ à la CoPeR (an 2)**



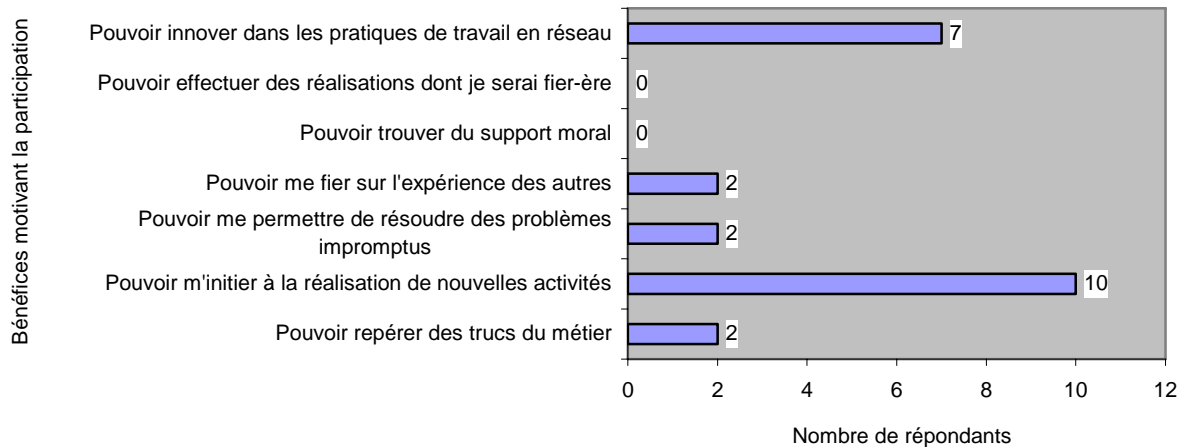
**Figure 37 : Difficultés ayant restreint la participation des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* à la CoPeR (an 2)**

La quasi-totalité des membres du comité, soit six sur sept, ont identifié le manque de temps comme difficulté restreignant leur participation à la CoPeR. Ce sont ces mêmes membres qui manifestaient ne pas être du tout ou être plus ou moins satisfaits du temps qu'ils y avaient investi. Soulignons que deux des sept membres du comité ont affirmé que le manque de connaissances techniques avait restreint leur participation, notamment pour déposer des projets sur la plateforme. Certains d'entre eux envoyaient directement leurs artefacts à l'animatrice afin qu'elle les dépose sur la plateforme. La grande majorité des membres ont dit apprécier le fait que la plateforme était « disponible autant au travail qu'à la maison » (Q12, P13). Néanmoins, deux des sept membres du comité ont manifesté de la difficulté à accéder à un ordinateur branché en réseau. Enfin, deux membres, l'un très engagé et l'autre engagé durant l'an 1, ont évoqué un manque de bénéfices découlant des contributions des uns et des autres et un manque d'intérêt pour les discussions en ligne, notamment parce que certains sujets couverts durant l'an 2 avaient déjà été couverts durant l'an 1 et qu'il n'y avait pas suffisamment de nouveaux documents qui étaient partagés. Par ailleurs, le fait que des personnes appartenant à d'autres corps professoraux que les enseignants en ISPJ, par exemple des directeurs d'école ou des conseillers pédagogiques, étaient membres du Réseau ISPJ, aurait freiné la participation de certains enseignants, notamment dans l'échange sur certains problèmes.

Toutefois, l'ensemble des répondants semble voir des bénéfices au fait même de participer à la CoPeR (figure 38) :



## Bénéfices motivant la participation (an 1)



**Figure 38 : Bénéfices motivant la participation (an 1)**

Pour la plupart, soit près de 74 % des répondants de l'an 1, le soutien entourant la réalisation de nouvelles activités ainsi que l'innovation dans les pratiques de travail sont des incitatifs très puissants en vue de poursuivre leur participation. D'ailleurs, un répondant a souligné le bénéfice d'avoir pu identifier de nouvelles pistes d'activités grâce à sa participation : « Je suis dans une école autochtone, c'est bien différent. Je dois adapter le matériel et les activités pédagogiques [...] J'ai trouvé des pistes au niveau pédagogique et au niveau des activités. » (Q-P11). Quelques répondants ont souligné les bénéfices reliés au fait de pouvoir s'appuyer sur l'expérience des autres, en fonction de la résolution de problèmes impromptus et la possibilité de repérer des trucs du métier. Un répondant a même souligné que la CoPeR pouvait permettre de sauver du temps :

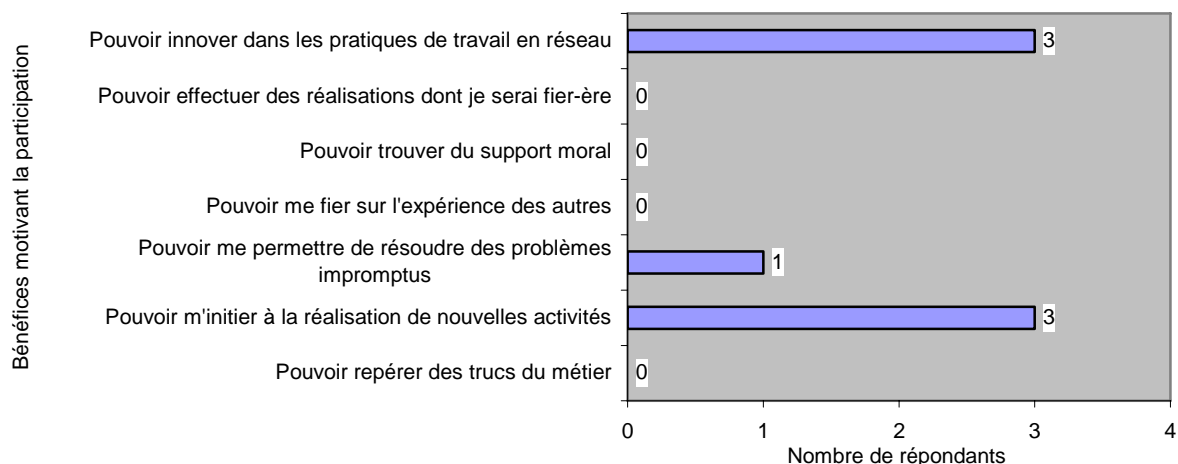
« Lorsqu'il y a beaucoup de sollicitations dans les différents dossiers, je crois qu'on manque de temps pour répondre. C'est pourquoi, le réseau a un rôle important de fournir et de rassembler des informations qu'il juge pertinentes pour ses membres » (Q-P6).

Le commentaire qui suit résume bien les différents bénéfices que peut apporter l'appartenance à une CoPeR :

« Il y avait des informations très pertinentes que j'ai pu partager avec mes collègues en ISPJ (je les imprimais). Notre direction manque d'informations sur l'ISPJ et nous n'avons pas de conseiller. Le réseau aidait, car il y avait d'autres personnes qui travaillaient dans le même domaine que moi. Le réseau m'a soutenue et cela m'a permis de ne pas décrocher même si j'étais seule à travailler en ISPJ dans mon école; le réseau est très important pour cela » (Q-P15).

Voyons les bénéfices perçus et qui motivent la participation des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* au terme des 14 premiers mois d'existence de ce Réseau (figure 39) :

### Bénéfices motivant la participation des membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)

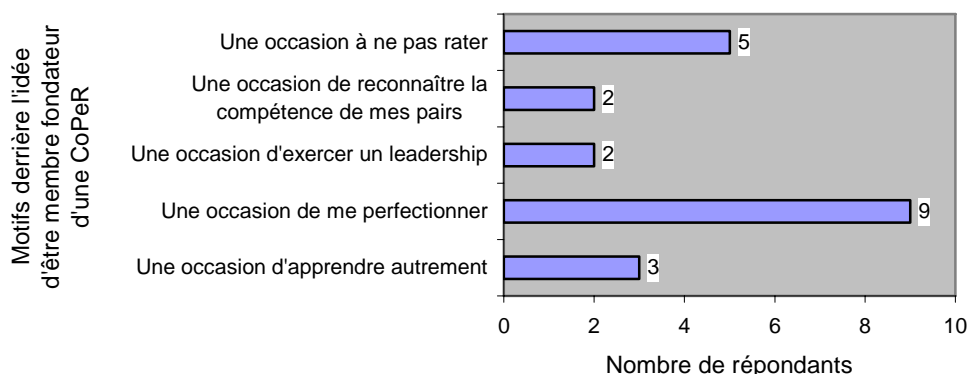


**Figure 39 : Bénéfices motivant la participation des membres du Comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)**

Tous y voient des bénéfices. Toutefois, la plupart des membres du comité accentuent, soit le bénéfice de pouvoir innover dans les pratiques de leur travail en réseau, soit le bénéfice de pouvoir s'initier à la réalisation de nouvelles activités. Un seul membre du comité a priorisé le bénéfice de pouvoir résoudre des problèmes imprévisibles par le biais de la CoPeR. Un membre affirmait par ailleurs qu'il tirait avantage de la plateforme parce qu'elle lui permettait de se mettre à jour rapidement et de « connaître la publication de documents officiels (attestation, rapport de recherche) » (Q12, P13). Un autre membre affirmait que « pour les nouveaux enseignants, c'est un outil génial, notamment pour trouver de l'information et connaître le programme ISPJ » (Q12, P9). De plus, un membre a souligné que la CoPeR procure le bénéfice de « sortir de l'isolement les praticiens en ISPJ [et que cela représentait] un point positif majeur » (Q12, P13).

Les répondants de l'an 1 ont aussi signalé l'intérêt de participer en tant que membre fondateur d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) (figure 40) :

### Motifs derrière l'idée d'être membre fondateur d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) (an 1)

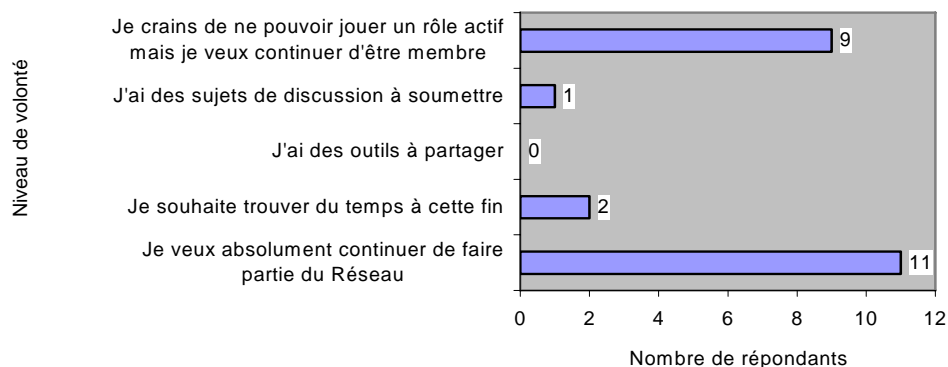


**Figure 40 : Motifs derrière l'idée d'être membre fondateur d'une communauté de pratique en réseau (CoPeR)**

Près de 40 % des répondants de l'an 1 ont évoqué qu'ils voyaient dans le fait d'être membre fondateur l'occasion de se perfectionner, tandis qu'un peu plus de 20 % des répondants ont exprimé que c'était une occasion à ne pas rater. Plusieurs d'entre eux ont affirmé choisir ce motif parce que celui-ci renfermait toutes les autres opportunités énumérées. Notons que 13 % des répondants mettaient l'accent sur le fait que c'était une occasion d'apprendre autrement. L'occasion d'exercer son leadership et celle de reconnaître la compétence de ses pairs n'ont été mises en évidence que par 4 % des répondants.

Les répondants ont clairement manifesté la volonté de continuer de faire partie du Réseau ISPJ et de sa CoPeR (figure 41) :

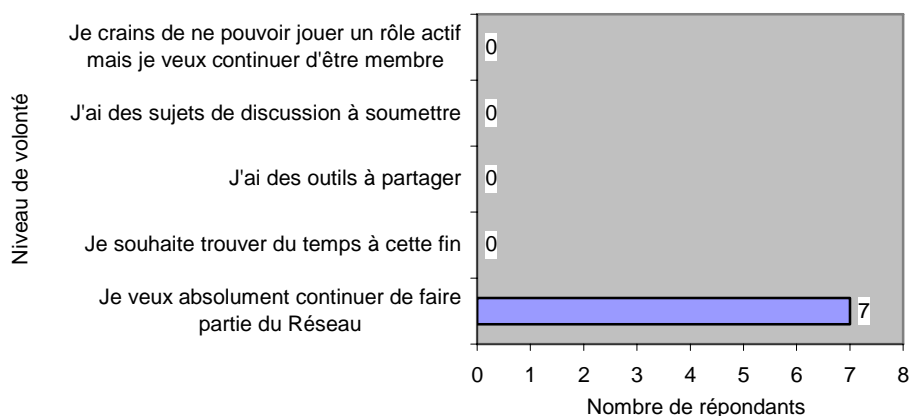
### Manifestation de la volonté à continuer de faire partie du Réseau/CoPeR ISPJ (an 1)



**Figure 41 : Manifestation de la volonté à continuer de faire partie du Réseau/CoPeR ISPJ (an 1)**

Soulignons que 48 % des répondants de l'an 1 voulaient absolument continuer de faire partie du Réseau d'entraide ou de la CoPeR tandis que près de 40 % souhaitaient continuer d'être membres sans pour autant y jouer un rôle actif. Deux répondants ont souhaité trouver encore plus de temps pour continuer d'en faire partie. Un répondant a manifesté son intérêt à continuer parce qu'il avait des sujets de discussion à soumettre. Il est intéressant de noter que la totalité des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* ont exprimé la volonté de continuer à faire partie du Réseau, comme le montre la figure 42, et ceci est important en ce qui concerne sa pérennité ainsi que celle de la CoPeR.

**Volonté à continuer de faire partie du Réseau/CoPeR ISPJ  
manifestée par les membres du *comité pour la continuité  
du Réseau ISPJ* (an 2)**



**Figure 42 : Volonté à continuer de faire partie du Réseau/CoPeR ISPJ manifestée par les membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* (an 2)**

Un facteur facilitant en matière de pérennité peut être la possibilité pour les participants de se rencontrer en un même lieu physique (figure 43). Près de 57 % des répondants de l'an 1 sont d'avis que leur regroupement a besoin d'au moins une rencontre en face-à-face pour raffermir les liens entre ses membres tandis que 43 % des répondants ne savent pas si cela est vraiment nécessaire. Quant au taux de participation à de telles rencontres, un répondant a émis la proposition suivante afin d'augmenter le nombre de participants :

« Faire des rencontres intégrées sous forme de congrès augmenterait la participation. Faire aussi des tables de participation lors des congrès des enseignants en adaptation scolaire » (Q-P12). »

### Opinion des participants sur le besoin d'une future rencontre en face à face (an 1)

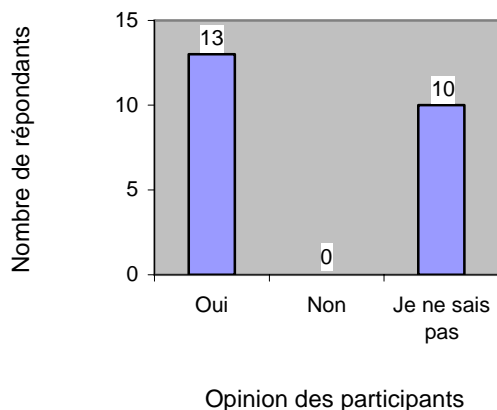


Figure 43 : Opinion des participants sur le besoin d'une future rencontre en face à face (an 1)

Quant aux membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ*, ils ont insisté sur le besoin que les participants se rencontrent en face-à-face afin de mieux se connaître, ainsi que de connaître leur contexte de travail, tisser des liens sociaux et développer un sentiment de confiance et de convivialité. L'un d'eux l'exprimait en ces termes :

« On ne connaît pas la provenance des messages (que des noms et on ne connaît pas l'auditoire). Connaître la provenance des membres, avoir un profil plus élaboré de chaque membre (combien d'élèves, milieu isolé, école régulière, etc.), ça aiderait. Connaître davantage à qui on s'adresse sur le Réseau, car juste connaître un nom dans une liste, ça peut être une contrainte ... » (Q12, P13).

Néanmoins, les répondants ont reconnu être en voie de former une communauté, soit une communauté de pratique en réseau (figure 44) :

### Niveau de reconnaissance de la communauté de pratique en réseau (CoPeR) ISPJ (an 1)

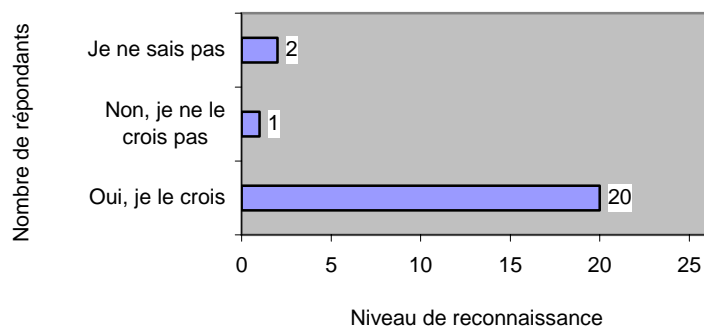
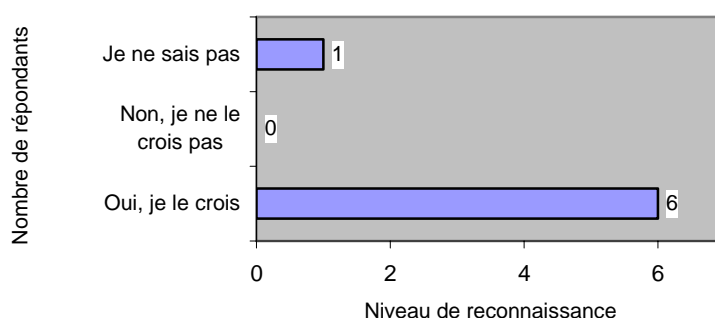


Figure 44 : Niveau de reconnaissance de la communauté de pratique en réseau (CoPeR) ISPJ (an 1)

Ainsi, à la fin de l'an 1, les répondants affirmaient, dans une proportion de 86 %, qu'une communauté de pratique en réseau (CoPeR) pouvait émerger de leur Réseau d'entraide. Une seule personne avait affirmé ne pas croire qu'il était possible qu'une CoPeR puisse arriver à exister tandis que deux personnes hésitaient à se prononcer sur le sujet.

Les membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* ont, quant à eux, exprimé dans une forte proportion qu'une CoPeR pouvait s'établir (figure 45) si les défis relatifs à sa pérennité étaient relevés :

**Niveau de reconnaissance de la communauté de pratique en réseau (CoPeR) ISPJ selon les membres du comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)**



**Figure 45 : Niveau de reconnaissance de la communauté de pratique en réseau (CoPeR) ISPJ selon le Comité pour la continuité du Réseau ISPJ (an 2)**

Ainsi, la grande majorité des participants actifs reconnaissent la plupart des membres du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ*, soit six des sept membres; ils reconnaissent ainsi qu'une véritable communauté de pratique en réseau (CoPeR) peut s'établir. Ils ont offert quelques suggestions pour donner plus de visibilité au Réseau, entre autres, la présence dans les associations école-travail. Un répondant s'exprimait en ces termes relativement au déploiement du Réseau : « Je souhaite que le réseau devienne plus large et plus efficace ».

**Observation 9**

**Les membres de la CoPeR expriment bénéficier de l'existence du Réseau ISPJ et de sa CoPeR et veulent les maintenir, voire leur voir prendre de l'expansion.**

En cette fin de chapitre de présentation des données, nous synthétisons, en empruntant les critères de Cappe (2005) qui eux-mêmes s'inscrivent dans le référentiel

développé par Wenger, notre compréhension de l'état de maturation de la CoPeR de la manière suivante :

**Le domaine de pratique de la CoPeR est clairement défini :**

- **Critère 1 : Le sujet d'intérêt est commun**

Il existe un réseau informel de personnes s'intéressant à ce domaine spécifique, à savoir celui de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (ISPJ). On peut considérer que ce critère est atteint à un niveau élevé (**maturation forte**).

- **Critère 2 : L'action est volontaire**

Plusieurs personnes ont non seulement eu l'idée d'entreprendre une même action, mais elle se sont engagées volontairement dans une action commune et certains gestes volontaires spécifiques se sont produits, notamment la création du *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* (**maturation médiane**).

De plus, l'entreprise est conjointe puisque :

- **Critère 8 : Des besoins communs en ce qui concerne certains savoirs sont exprimés**

Plusieurs personnes ont cherché au moins une fois à obtenir des savoirs dont elles avaient un besoin commun, par exemple, au sujet de l'utilisation des documents officiels d'attestation et des documents officiels du ministère (**maturation médiane**).

- **Critère 9 : Les pratiques des participants sont similaires**

Plusieurs personnes exercent, de façon isolée, une pratique similaire. Quelques personnes ont partagé leur pratique au moins une fois, notamment concernant la sanction des attestations des capacités en ISPJ (**maturation médiane**).

**L'engagement des participants devient manifeste**

- **Critère 3 : Les participants partagent et s'entraident**

Plusieurs personnes s'entraident ponctuellement sur la plateforme du Réseau ISPJ, notamment en échangeant des documents pédagogiques et des sources de références utiles en ISPJ (**maturation médiane**).

- **Critère 4 : Les participants ont une appréhension commune de leur activité**

Plusieurs personnes présentent une vision similaire de leur activité même s'ils sont isolés et affirment ne pas connaître le contexte de travail de leurs collègues. Toutefois, ils font une lecture et une application différentes du programme de formation en ISPJ (**maturation médiane**).

- **Critère 5 : Les participants se connaissent**

Plusieurs personnes souhaitent faire connaître leurs compétences et connaître celle des autres pour détecter ce qu'elles peuvent s'apporter mutuellement, entre autres,

plusieurs participants ont exprimé le besoin de connaître la pratique, le contexte et les expériences de travail des autres membres (**maturation faible**).

### **Le répertoire partagé de la CoPeR est en voie d'élaboration**

- **Critère 6 : Des outils sont partagés**

Plusieurs personnes sont intéressées à développer ou adopter des outils communs et un nombre restreint de participants ont adopté ou construit un outil commun, notamment des bulletins en ISPJ (**maturation faible-médiane**).

- **Critère 7 : Des histoires sont racontées**

Plusieurs personnes se racontent ponctuellement des histoires relatant leur activité, tant au sujet d'activités réalisées ou projetées au travail ou par le Réseau (**maturation médiane**).

Ainsi, en ajoutant les critères d'identification de la maturation d'une CoPeR de Cappe (2005) aux observations précédentes, notre dernière observation devient la suivante :

### **Observation 10**

**La CoPeR du Réseau ISPJ a atteint une maturation médiane, ce qui est tout à fait acceptable après 14 mois d'existence et fort encourageant pour le futur.**



## Chapitre 4 : Constats et perspectives futures

Au terme des quatorze premiers mois d'existence du Réseau d'entraide ISPJ, des constats d'ensemble se dégagent. Les possibilités du Réseau, entre autres, en matière de déploiement et de pérennité de sa CoPeR, en tant que prototype d'une nouvelle voie de transfert de connaissances, sont ci-dessous explorées. Des perspectives futures sont mises de l'avant.

### ***Constat 1 : Adéquation entre intentions de départ et résultats***

Les intentions des initiateurs du projet étaient de mettre sur pied le Réseau d'entraide ISPJ, un réseau de participants distribués géographiquement et prêts à échanger principalement au moyen de l'Internet<sup>17</sup>. La personne chargée de son animation « visait la création d'un réseau solide d'enseignants en ISPJ qui pourraient compter les uns sur les autres pour enrichir leur pratique, partager du matériel pédagogique « maison » et ainsi briser leur isolement professionnel » (Q1, li.1-3). Cet objectif (objectif 1 : création d'un réseau d'enseignants) a été atteint puisqu'une quarantaine de participants ont répondu favorablement à l'invitation de s'inscrire sur la plateforme *Work2gether*<sup>18</sup>, cela à des fins d'échange et d'entraide. Ils ont reçu le support nécessaire à cette fin, et la plupart des participants ont maîtrisé l'aspect technologique assez rapidement. Ils ont ainsi pu apprivoiser certains des défis et enjeux liés à l'aspect social (objectif 2 : la mise sur pied d'une communauté d'apprentissage) du modèle de transfert de connaissances en émergence (objectif 3 : le développement d'une nouvelle approche de transfert de connaissances pour les enseignants) :

- ◆ **Interagir ensemble de manière à faire émerger une communauté de pratique en réseau (CoPeR).** Les interactions des participants d'une telle communauté d'apprentissage, basée sur des échanges informels axés sur la pratique de travail, ont été documentées au chapitre 3. Entre autres,
  - Les participants ont emprunté les deux principales affordances (?) de la plateforme :
    - les forums de discussion : le nombre de forums initiés est remarquable;

---

<sup>17</sup> Comme première mesure, un bulletin électronique fut expédié.

<sup>18</sup> Vu les affordances et les contraintes de la plateforme, le Réseau aura éventuellement à décider s'il demeure ou non sur celle-ci.

- le partage de fichiers numériques, incluant des documents qu'ils avaient eux-mêmes rédigés, ce qui n'a pas été souvent observé dans les premiers temps d'existence d'une CoPeR;
  - Plusieurs participants ont fait preuve d'engagement pour que se constitue une CoPeR dans leur domaine de pratique :
    - une certaine confiance entre les membres s'est installée;
    - une certaine connivence s'est développée;
    - le climat de la CoPeR est convivial;
  - Des participants, et au premier chef l'animatrice, ont favorisé la concertation et l'alignement des discussions sur des thèmes, questions ou problèmes pertinents à la pratique des intervenants ISPJ :
    - le besoin d'échanger des participants qui font des interventions écrites est tangible et il se manifeste surtout en matière de :
      - pratiques en vigueur dans d'autres institutions;
      - pratiques spécifiques;
    - l'intérêt des participants moins actifs à prendre connaissance des échanges se produisant dans la CoPeR est aussi tangible de par leur fréquence d'accès à la plateforme.
  - Des participants ont cherché à développer le répertoire partagé sur la pratique en ISPJ au-delà du programme de l'école québécoise et du jargon professionnel de base utilisé dans leur domaine et celui-ci est en évolution :
    - des outils ont été partagés;
    - des projets de production de matériels pédagogiques ont pris forme;
    - des engagements sont en voie de se concrétiser.
- ♦ **Dans le cas des participants les plus actifs, composer avec des enjeux de pérennité et de déploiement vu les conditions et circonstances hors de leur contrôle.** Voici les plus importants que nous avons repérés :
- *Le rattachement institutionnel de la CoPeR.* Vu l'appartenance des participants à diverses organisations (entendre écoles et commissions scolaires), des défis particuliers se posent. Ainsi, puisque ces organisations ont leur propre gouverne, cela rend pratiquement impossible l'application de la notion de communauté de pratique intentionnelle (voir McDermott, 1999). C'est pourquoi la décision de mettre sur pied une communauté de pratique comme élément stratégique pertinent pour l'accomplissement de la mission de l'organisation scolaire est venue d'un tiers acteur (le CTREQ). Cet organisme de liaison et de transfert de connaissances a pu investir de ses propres ressources, entre autres, le temps d'une personne chargée de l'animation du Réseau ISPJ et de sa CoPeR.

Cependant, cette activité stratégique (formation continue du personnel) s'est réalisée hors des plans institutionnels de développement des établissements scolaires. Puisque tout mode de reconnaissance – de la participation à une communauté de pratique – relève normalement des établissements de rattachement, il faut ici souligner l'absence de modes de reconnaissance de type institutionnels. C'est dire que la reconnaissance de la participation à la CoPeR sur le temps de travail ne peut se faire comme dans le cas d'autres CoPeR en démarrage (voir Laferrière, Campos et Benoit, 2004). À tout le moins, il faut reconnaître le fait que les intervenants ISPJ ont interagi entre eux hors de leur temps de tâche. Qui plus est, tenons aussi compte des tensions et des moyens de pression (printemps et, surtout, automne 2005) entourant la signature d'un nouveau contrat de travail pour les enseignants. Tout cela signifie que la CoPeR a pu démarrer et aussi se maintenir dans un contexte peu facilitant.

- *Le leadership distribué.* Depuis le début de la COPeR, les interventions de l'animatrice se sont faites nombreuses. Ceci était requis afin de favoriser un bon démarrage. Néanmoins, le rapport d'étape attirait l'attention sur le leadership distribué. Cette forme de leadership avait été jugée plutôt importante par plusieurs participants. Les derniers mois n'ont cependant pas permis d'observer de changement à cet égard. Toutefois et tel que suggéré à la fin de l'an 1, un *Comité pour la continuité du Réseau* a été formé et les membres le constituant se sont rencontrés à Québec à la fin de novembre 2005. L'animatrice rattachée au CTREQ et le responsable CEFRIO étaient présents. Ce comité a d'ailleurs intéressé sept participants qui avaient manifesté jusqu'alors des niveaux d'engagement divers (très engagés, engagés, peu engagés et nouveaux membres). Si les membres de ce comité hésitent quant à la forme de leadership qui doit être exercé, la théorie sur les communautés de pratique montre le caractère incontournable d'un leadership distribué.
- *Le membership balisé.* Ressort la nécessité d'établir les conditions de participation à la CoPeR ainsi que des mécanismes susceptibles de favoriser le développement de la confiance entre les membres pour que la communication puisse ouvrir, sans trop de retenue, sur des problèmes authentiques de la pratique en ISPJ. Ainsi, pour l'instant, la CoPeR regroupe des enseignants en ISPJ, mais également quelques autres professionnels (conseiller pédagogique, directeur d'école), ce qui peut parfois gêner les échanges à propos de certains problèmes. La CoPeR tirerait-elle avantage à n'inclure que des membres

appartenant au même corps professoral tout en maintenant des relations avec des personnes-ressources appartenant à d'autres corps professionnels?

La CoPeR gagnerait à augmenter le nombre de ses participants actifs afin d'assurer son dynamisme et sa pérennité à long terme. Au terme des 14 premiers mois d'existence du Réseau, les membres du *Comité pour la continuité du Réseau* l'ont clairement affirmé. Ils manifestent d'ailleurs la volonté de sensibiliser leurs collègues en ISPJ afin qu'ils intègrent la CoPeR. Dès sa première réunion, le comité a identifié des stratégies pour rejoindre l'ensemble des praticiens en ISPJ. Certains d'entre eux ont exprimé qu'ils publicisaient leur CoPeR dans leur milieu. La planification de stratégies de recrutement et de mise en action est une manifestation claire de leur volonté de la maintenir et de la déployer. Cependant, pour un fonctionnement optimal, le nombre de participants qui écrivent dans un forum peut difficilement se situer au-dessus d'une vingtaine de personnes.

- *La participation continue malgré les aléas.* Les changements de tâche ou les congés (maladie, etc.) ont un effet drastique sur la participation. Cet enjeu fut d'autant plus important pour la CoPeR du Réseau ISPJ qu'il a touché, en l'an 2, un membre qui faisait partie du noyau dur des participants en l'an 1 ainsi qu'un autre participant qui, lui, fut considéré comme engagé. Une CoPeR avec peu de membres doit composer avec cette réalité.
- *L'accès à la plateforme de collaboration du lieu de travail.* Il est clair qu'une CoPeR doit aider ses membres à effectuer leur travail professionnel. Les inspecteurs de la CSST (Benoit, 2002) pouvaient faire appel à leurs collègues juste à temps, ce qui est inhabituel pour des enseignants en exercice vu qu'ils n'ont habituellement pas accès en permanence à un ordinateur branché à Internet.
- *Le choix d'une plateforme de collaboration.* La CoPeR a avantage à utiliser un outil de collaboration sur Internet capable de s'adapter aux besoins de ses membres : d'une part, un outil relativement simple pour les débutants et, d'autre part, un outil qui ne plafonne pas, par la simplicité de ses affordances, les membres les plus avancés. Toutefois, le choix des acteurs institutionnels doit souvent tenir compte de considérations autres (financières, administratives, politiques).

## **Constat 2 : L'intérêt des acteurs institutionnels**

- ♦ **Dans le cas des partenaires, étude et concertation.** Parmi les éléments à approfondir de manière concertée, nous avons repéré les suivants :
  - *La synergie que la combinaison de la présence en ligne et de la présence en face-à-face peut créer en matière de formation continue.* Cette synergie est-elle palpable? À quelles conditions? Par exemple, quel doit être le rythme et l'intensité de participation à une CoPeR par le biais d'une plateforme de collaboration? Il importe de cumuler les données à cet effet. Comme bien des communautés de pratique en émergence, les participants ont formulé le besoin de se rencontrer afin de mieux connaître les membres du Réseau, leur contexte et leurs expériences de travail. Plusieurs d'entre eux sont conscients que de telles rencontres en face-à-face peuvent renforcer leurs liens interpersonnels au sein de la CoPeR.
  - *La récupération d'outils pédagogiques.* N'est pas encore connue la réponse des participants d'une CoPeR, qui partagent des outils pédagogiques qu'ils ont eux-mêmes façonnés au cours de leur travail, à l'invitation faite par des tiers de contribuer au développement de ressources pédagogiques nouvelles et destinées à plus large diffusion. Les participants de la CoPeR du Réseau ISPJ ont mis à la disposition des membres des documents qu'ils avaient rédigés et ont même reconstruit, à partir de documents partagés sur la plateforme, de nouveaux documents pour ensuite les rendre disponibles sur la plateforme. C'est un bel exemple d'un groupe de participants qui partagent la même pratique et dont le savoir tacite peut être rendu explicite pour le bénéfice de l'ensemble des participants et de leur connaissance collective. Puisque ceci n'a pas été souvent observé dans les premiers temps d'existence d'une CoPeR, on ne peut convenir qu'il en serait de même dans d'autres CoPeR. Ajoutons le fait que le développement de ressources pédagogiques est en soi une pratique distincte de celle de l'intervention dans le domaine de l'ISPJ. Rappelons que cette CoPeR est caractérisée par une « entreprise commune » bien définie, ce qui a fort probablement contribué à son émergence.

## **Perspectives futures**

Partant des résultats et constats ci-dessus, nous dégageons maintenant quelques éléments de réflexion et pistes futures en matière de consolidation du Réseau ISPJ ainsi qu'en

matière de nouveaux modes de transfert de connaissance dans le secteur de l'éducation et dans d'autres secteurs.

## **Consolidation du Réseau ISPJ et de sa CoPeR**

La consolidation du Réseau ISPJ et de sa CoPeR tient à deux choses, leur déploiement et leur pérennité.

C'est par leur implication personnelle manifeste, en réponse à l'invitation du CTREQ, que les participants au Réseau ISPJ ont fait en sorte qu'émerge de ce lieu d'interaction en mode virtuel une CoPeR. Le rôle de l'animatrice a été clé et l'exercice d'un leadership doit se poursuivre pour que le Réseau ISPJ et sa CoPeR puissent se maintenir tout en continuant de se déployer. Plus ce leadership deviendra partagé, plus la CoPeR se solidifiera et gagnera en maturité.

À court terme, il importe de trouver des moyens et des ressources pour :

- Maintenir la plateforme de collaboration, voire migrer vers une autre.
- Assurer la permanence de l'animation du Réseau ISPJ et de sa CoPeR.
- Offrir le *support* nécessaire aux participants.
- Permettre une rencontre en un même lieu physique des membres.
- Donner de la visibilité au Réseau ISPJ et à sa CoPeR.
- Poursuivre la collecte des données sur son évolution.

## **Réseaux d'enseignants et communautés de pratique en réseau, nouveaux modes de transfert de connaissances en éducation?**

Les résultats obtenus et présentés dans ce rapport final se joignent aux résultats des expériences en matière de réseaux d'enseignants et de communauté de pratique en Amérique et ailleurs et informent sur le fonctionnement et l'apport des CoPeR au développement professionnel du personnel de ce secteur.

Cependant, une COPeR qui ne serait pas alignée sur des éléments propres à la culture du secteur pourrait ne jamais se consolider. Les défis propres au secteur de l'éducation que doivent relever les promoteurs de ces nouveaux modes de transfert de connaissances nous paraissent les suivants :

- *Le passage à l'ère du perfectionnement continu non sanctionné par des crédits, à l'exception des études supérieures.* Les incitatifs reliés de l'ère précédente, soit

des crédits et une augmentation de salaire correspondante, étaient liés à la nécessité de rattrapage reconnue dans le rapport Parent en termes de formation universitaire de premier cycle pour les enseignants. Ce besoin a été comblé.

- *Le repérage des modes de reconnaissance crédibles pour tous les acteurs.* Entre les instances chargées de la certification des enseignants et celles qui visent la reconnaissance des acquis de formation, y a-t-il place pour des communautés de pratique en réseau qui se chargent elles-mêmes de reconnaître, à l'instar des associations professionnelles qui mettent en valeur l'expertise de leurs membres chevronnés, les contributions exceptionnelles comme la participation périphérique de leurs membres? Une mesure du genre de celle de l'unité d'éducation continue (une UEC pour 10 heures de présence à une activité de formation) est suggérée et son degré de faisabilité augmente alors que les possibilités de cueillette de données automatisées sur les plateformes de collaboration basées sur le Web augmentent.
- *La valorisation du savoir collectif.* Au Québec, le Réseau des écoles entrepreneuriales est un bel exemple de partage de connaissances propres à ce choix pédagogique et de développement d'un savoir collectif en la matière. Ne peut-il pas en être de même dans d'autres domaines, moins traditionnels et traditionnels, de l'éducation? Un regroupement de petite taille est plus agile. Le secteur de l'éducation est riche de contenus, d'orientations pédagogiques et de clientèles variées. Des réseaux d'enseignants et des communautés de pratique en réseau (CoPeR) peuvent en émerger. C'est le cas en ce qui concerne les directions des écoles ÉÉR, projet École éloignée en réseau que mène le CEFRIO depuis 2002.
- *La structuration de l'interaction informelle.* Structurer les interactions informelles, à des fins d'améliorer une pratique donnée, tout en préservant leur caractère distinctif est à considérer. Peut-on songer, par exemple, à ce qu'une CoPeR se donne un comité exécutif comme une association d'enseignants le fait ou un comité organisateur qui prend forme lorsqu'il s'agit de planifier une conférence ou un colloque? Le *Comité pour la continuité du Réseau ISPJ* pourrait-il, du moins pour le moment, jouer un tel rôle?

Ces nouveaux modes de transfert de connaissances que sont les réseaux d'intervenants et les CoPeR nous paraissent appelés à se multiplier dans le monde de l'éducation, d'où l'importance de réfléchir aux conditions les plus propices au développement de leur potentiel en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

## **Potentiel d'application à d'autres secteurs concernés par l'innovation sociale**

L'expérimentation de ces nouveaux modes de transfert de connaissances au bénéfice de la formation continue des intervenants est jugée prometteuse dans le secteur de l'éducation et, entre autres, dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (ISPJ). Les modes de transfert expérimentés, le réseau d'intervenants et la communauté de pratique en réseau (CoPeR), sont particulièrement aptes à favoriser l'appropriation de connaissances du fait même de leur caractère volontaire et informel. Les participants choisissent librement d'y participer et ils maintiennent leur participation s'ils ont l'impression d'en retirer quelque chose de productif pour leur travail ou leur développement professionnel en général.

En partageant des connaissances, ils participent au développement du savoir collectif de leur Réseau, de leur CoPeR, ce qui fait que ces modes de transfert sont bien adaptés aux exigences du rapport au savoir dans le monde d'aujourd'hui, soit un rapport en continuelle évolution puisque les individus et les organisations doivent composer avec la rapidité du renouvellement des connaissances dans nombre de domaines.

Les expérimentations conduites et, entre autres, les formes que la participation des membres a prises peuvent trouver application dans d'autres secteurs qui sont eux aussi aux prises avec le nécessaire renouvellement des connaissances des personnels et des organisations, par delà la tout aussi nécessaire préservation des savoirs acquis et qui demandent d'être transférés de génération à génération.



## Bibliographie

Benoit, J. (2000). Une communauté de pratique élargie : le forum et la base de connaissances des inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) 1996-1999. Jean Benoît. CEFRIO, Québec : Collection recherches et études de cas, 76 p.

Brown, J.S., and Duguid, P. (1991). Organizational Learning and Communities of Practice: Toward a Unified View of Working, Learning, and Innovation. *Organization Science*, 2 (1), 40-57.

Cappe, E. (2005). Identification de graines de communauté de pratique : mise en œuvre au sein d'une entreprise de microélectronique  
<http://www.strategie-aims.com/angers05/com/31-494comd.pdf>

Chanal, V. (2000). Communautés de pratique et management par projet : A propos de l'ouvrage de Wenger (1998) *Communities of Practice : Learning, Meaning and Identity*. *M@n@gement*, 3 (1), 1-30.

Daele, A. (2004). Développement professionnel des enseignants dans un contexte de participation à une communauté virtuelle : une étude exploratoire. Rapport de recherche, Université catholique de Louvain.

Davenport, T., and Prusak, L. (1997). *Working Knowledge : How Organizations manage what they know*. Cambridge, MASS: Harvard Business School.

Laferrière, T., Campos, M. et Benoit, J. (2004). *Nouveaux modes de travail et de collaboration à l'ère d'Internet. Apprendre au quotidien dans l'organisation québécoise*. Rapport de recherche, CEFRIO, Québec.

Lave, J., and Wenger, E. (1991). *Situated Learning. Legitimate Peripheral Participation*. Cambridge : Cambridge University Press.

Lesser, E.L. (2000). *Knowledge and Social Capital. Foundations and Applications*. Boston : Butterworth Heinemann.

McDermott, Richard, 1999b, "Nurturing three dimensional communities of practice: How to get the most out of human networks", *Knowledge Management Review*, Fall, 1999.

Nonaka, I. (1994). A Dynamic Theory of Organizational Knowledge Creating. *Organization Science*, 5 (1), 14-37.

Nonaka, I., and Takeuchi, H. (1995). *The Knowledge-Creating Company*. Oxford : Oxford University Press.

Orr, J. (1996). *Talking about Machines : An Ethnography of Modern Job*. Ithaca, New York : IRL Press.

Stewart, T. (1999). Valuing Knowledge in the Knowledge Economy. In Chatzkell, J., *Enterprise Intelligence World Summit: Annual Knowledge Conference and Exposition*. Conference Review.

von Krogh, G., Ichijo, K., & Nonaka, I. (2000). *Enabling knowledge creation How to unlock the mystery of tacit knowledge and release the power of innovation*. Oxford: Oxford University Press.

Wenger, E. (1998). *Communities of Practice. Learning, Meaning, and Identity*. New York : Cambridge University Press.

Wenger, E. (2000). Communities of Practice: Stewarding Knowledge. *In* Despres, C. & Chauvel, D. (eds.). *Knowledge Horizons: the Present and the Promise of Knowledge*. Boston : Butterworth-Heinemann.

Wenger, E. (2000). Communities of Practice and Learning Systems. *Organization*. 7 (2), 225-246.

Wenger, E., and Snyder, W. (2000). Communities of Practice: the Organizational Frontier. *Harvard Business Review*. January-February, 139-145.

Wenger, E. (2005). *La théorie des communautés de pratique / traduction et adaptation de Gervais, F.* Québec : Presses de l'Université Laval.

### Annexe A : Illustrations des indicateurs de la grille de lecture

Concept théorique	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Illustrations des indicateurs
<b>Engagement mutuel</b>	- Se présenter à la communauté	Se présenter et partager ses intérêts afin d'établir un premier contact avec les membres de la communauté.	<p>« Mon nom... [Louise], je suis éducatrice spécialisée depuis... 25 ans... minimum!!... et depuis presque 10 ans en ISPJ. Mon travail se concentre surtout autour des stages de travail » (11-P1, li. 198-203).</p> <p>« J'enseigne depuis 17ans dont 3 ans en ISPJ. J'ai aussi enseigné aux cheminements temporaires 1, 2 et 3, au présecondaire et en cheminement continu. Présentement j'enseigne à un groupe d'ISPJ 4 qui partira en stages bientôt. Je tiens à développer chez ces jeunes de bonnes aptitudes et des habiletés qui leur permettront d'obtenir de bonnes expériences de travail et qui sait, leur fourniront un emploi qu'ils seront en mesure de garder » (26-P1, li.364-378).</p> <p>« Enseignant en CPC depuis 15 ans et depuis 2 ans à titre de responsable des stages en ISPJ 1 à l'école secondaire » (9-P1, li. 630-633).</p>
	- Exprimer une intention d'engagement dans le Réseau	Manifester une proposition de s'engager dans une action limitée dans le temps et dans l'espace.	<p>« Si tu désires plus de précisions, je suis disponible pour répondre à tes questions » (7-P2, li. 87-88).</p> <p>« Si ton syndicat n'est pas au courant et si tu ne le trouves pas, dis-le moi et je fouillerai afin de t'avoir le numéro de dossier du litige » (21-P2, li. 353-356).</p> <p>« J'ai téléphoné à la polyvalente où je travaille [...] et la personne responsable qui inscrit les données sur les attestations m'a dit qu'il lui restait encore des originaux du MEQ. J'irai en chercher un exemplaire lundi ou mardi et je l'ajouterai sur ce forum » (21-P5, li. 185-194).</p>
	- Réaliser la coordination de rencontres et d'envoi de courriels	Orchestrer la coordination de rencontres ou d'envoi de courriels.	<p>« Seriez-vous intéressés(es) à ce que nous organisions, au cours des prochaines semaines, une rencontre afin de réunir les membres du Réseau qui ont accès à la plateforme ? » (1-P23, 18-23).</p> <p>« C'est avec plaisir que j'accepte l'invitation. Nous aurions l'occasion de regrouper les gens qui avaient choisi les mêmes thèmes et d'échanger entre nous » (7-P23, li. 122-126).</p> <p>« Crois-tu qu'il te serait possible d'envoyer des courriers électroniques de masse (je crois que c'est ainsi qu'on les nomme, à toutes les commissions scolaires [...] à la direction générale ou aux personnes responsables de l'adaptation scolaire et ce en un seul envoi ? » (21-P22, li. 14-24).</p>

	<p>- Offrir/Solliciter de l'entraide</p>	<p>Profiter des savoirs et des compétences des autres membres ou offrir ses savoirs et ses compétences pour le profit de la communauté.</p>	<p>« Avis aux intéressés car je vais vous demander votre collaboration si le projet est accepté. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires » (12-P19, li. 15-19).</p> <p>« Je suis bien contente de voir qu'un de vos membres participe à la vie d'un CFER car j'ai beaucoup de questions qui demeurent sans réponse pour l'instant. J'espère bien que [Lise] pourra m'aider dans cette quête » (21-P1, li. 1056-1063).</p> <p>« Je ne sais pas comment faire pour qu'on se structure une façon de travailler qui serait efficace... As-tu des façons de faire à nous proposer ? » (11-P25, li. 181-184).</p>
	<p>- Évoquer un problème relié à sa pratique</p>	<p>Exposer un problème rencontré dans sa pratique ou questionner la communauté sur un élément qui pose problème dans sa pratique.</p>	<p>« A la commission scolaire [X], le programme d'ISPJ est une grande poubelle où on se permet de pelleter des doubleurs et des élèves de CPT ... ces élèves ont vraiment l'impression de perdre leur temps. Dans ces conditions, le programme est difficile à "vendre" autant aux jeunes qu'à leurs parents » (9-P1, 645-654).</p> <p>« Je m'interroge concernant l'avenir de l'ISPJ au niveau de la province ? Que va-t-il se passer avec la réforme ? Est-ce qu'il y a des écoles où l'ISPJ fait la continuité avec les adultes ? Ou bien ce sont deux mondes totalement différents ? » (6-P1, li.719-726).</p> <p>« Je me questionne à savoir où est la place de l'ISPJ si le CFER organise du travail dans des ateliers de l'école et aussi des stages à l'extérieur de l'école ! » (21-P11, 319-323).</p>
	<p>- Partager une idée sur sa pratique ou l'avenir de celle-ci</p>	<p>Faire connaître ses opinions, ses suggestions, ses croyances, ses idées, ses souhaits sur sa pratique ou l'avenir de celle-ci.</p>	<p>« Je ne suis pas très inquiet quant à l'avenir de l'ISPJ. Car il apparaît clairement que c'est une volonté ministérielle de permettre à chaque élève d'obtenir un diplôme. Étant donné que le courant est vers l'intégration des cheminements temporaires au régulier et qu'on n'est pas très certain des services que les élèves recevront. Il y a fort à parier que l'ensemble des enfants qui auront plus de 2 ans de retard à 15 ans ou qui à 15-16 ans ne seront pas encore en sec.3, arriveront en ISPJ ou dans un programme d'alternance travail-étude. Il faut donc se préparer à cette mutation de la clientèle qui arrivera bientôt » (15-P1, li.734-754).</p> <p>« Je crois qu'il est très important de réaliser un plan de formation et d'insister auprès des employeurs et surtout, de ne pas hésiter à remercier un employeur qui ne souhaite utiliser notre élève qu'à ses fins personnelles de production et qui néglige la formation » (21-P1, li. 970-977).</p> <p>« Je croyais que le CFER s'orientait sur la récupération et que les élèves inscrits dans cette formation ne faisaient pas de stages en milieu de travail- ceux-ci étant réalisés par les élèves ISPJ- mais il semble que cela est aussi permis au CFER » (21-P11, li. 310-317).</p>

	<p>- Partager/solliciter des informations reliées à sa pratique ou à l'avenir de celle-ci</p>	<p>Faire un apport ou solliciter des informations reliées à sa pratique ou à l'avenir de celle-ci pour le profit de la communauté.</p>	<p>« En réponse aux questions, je dirais que les étudiants du CFER ont de la formation scolaire de base (maths, français, histoire, géo.) adaptée aux réalités du marché du travail (ex.: calcul des taxes, comprendre une carte routière, lire un journal, etc.). Les élèves qui désirent obtenir la certification au niveau du secondaire peuvent le faire mais au-delà de la formation (devoirs, etc.). Mais le programme CFER vise d'abord et avant tout la certification du ministère de l'Éducation qui émet un certificat en entreprise et récupération » (28-P11, li. 493-508).</p> <p>« Ta description est tout à fait conforme, mais la commission scolaire nous dit que le MEQ n'en émet plus. Est-ce vrai que le MEQ a arrêté de produire des certificats de capacités (pour chacun des stages) ? Merci » (30-P1, li. 117-123).</p> <p>« [Daniel] ton « follow up » m'intéresse beaucoup. Serait-il possible de consulter tes résultats? » (9-P8, li. 105-107).</p>
	<p>- Partager/solliciter des informations sur un élément réifié</p>	<p>Expliquer ou demander des explications supplémentaires suite à la réification d'un élément.</p>	<p>« J'espère que vous lirez ceci avant de télécharger le document déposé dans la zone 3. Concernant le journal du stagiaire, il s'agit d'un document abondamment illustré qui s'utilise de concert avec le cahier de suivi et d'évaluation utilisé par l'enseignant superviseur » (21-P13, li. 14-25).</p> <p>« Le certificat que tu as téléchargé est bel et bien celui du ministère de l'Éducation et est offert à la fin du programme de deux ans en ISPJ. Celui que j'avais mis est l'attestation de capacités qui est rédigée par chaque commission scolaire » (21-P3, li.47-53).</p> <p>« Pourriez-vous me dire en quoi consistent ces plans de formation? Je ne suis pas familière avec cet outil. Si vous en avez un exemple sous la main, ça m'éclairerait peut-être de pouvoir le consulter » (1-P17, li. 26-31).</p>
	<p>- Partager/solliciter des informations techniques</p>	<p>Partager sa compréhension ou ses interrogations concernant le fonctionnement d'outils techniques favorisant le partage (par exemple, ceux de la plateforme d'échange).</p>	<p>« Pour déposer un document sur la plateforme, cliquez sur Ajouter/Document » (1-P5, li. 166-168).</p> <p>«J'aimerais savoir où retrouver l'information concernant le cocktail de reconnaissances mentionné par [Paule] » (20-P14, li.10-13).</p> <p>« C'est dans la Zone d'échanges, dans la discussion dont le sujet est Dernières nouvelles. On peut aussi trouver ce message en utilisant l'option Recherche, dans la barre de menus bourgogne » (1-P14, li. 25-31).</p>

	<p>- Reconnaître les contributions individuelles</p>	<p>Souligner les contributions individuelles profitant à la communauté.</p>	<p>« J'aimerais sincèrement féliciter [Joël] et sa collègue, [Sonia], qui ont déposé 3 bulletins utilisés en ISPJ dans leur école. Ils initient un mouvement de partage de bulletins et d'expériences d'évaluation dont nous avons discuté à la dernière réunion du Réseau. Chapeau ! » (1-P7, li.13-21).</p> <p>« Toutefois, tu as raison, ce ne serait pas une mauvaise idée d'envoyer le prochain Bulletin aux intervenants concernés, pas uniquement aux inscrits. Plus on est de membres, plus ça enrichit les échanges » (1-P22, li.85-91).</p> <p>« J'ai ajouté l'adresse du site Web du Réseau des CFER à la liste des hyperliens présentés à la page d'accueil comme tu me l'avais suggéré » (1-P1, li. 415-419).</p>
	<p>- Manifester son désaccord, son étonnement</p>	<p>Manifester son désaccord ou son étonnement suite aux interventions de membres de la communauté.</p>	<p>« Je n'en reviens tout simplement pas de la quantité de différences qui existent dans les programmes ISPJ alors que la loi sur l'instruction publique par le biais du régime pédagogique donne pourtant toutes les informations ! [...] En second lieu, l'ISPJ doit s'offrir en alternance école-travail, donc les stages 5 jours/semaine ne permettent aucune alternance. Je suis étonnée d'apprendre que cela fonctionne ainsi » (21-P2, li. 184-207).</p> <p>« Dommage que mon résumé écrit [ait] été mal interprété. Nous avons tout ce que tu nommes académique adapté, stage en alternance... [...] Merci pour tes commentaires :) En ce qui me concerne, j'ai parfois de la difficulté à faire un résumé qui soit sans interprétation, désolée!!!! » (29-P2, li. 250-296).</p> <p>« Je suis surprise d'apprendre que vous n'avez rien à Laval puisque j'ai donné de la formation il y a quelques années et j'ai fourni des documents aux enseignants de l'époque » (21-P24, li. 39-44).</p>
	<p>- Témoigner de comportements socio-affectifs positifs</p>	<p>Utilisation d'expressions accueillantes, favorisant le partage et la complicité qui peuvent se manifester par des félicitations, des remerciements, voire des excuses.</p>	<p>« Bonjour tout le monde » (7-P1, li.774).</p> <p>« Merci de me répondre et ainsi éclairer ma lanterne » (30-P2, li. 58-59).</p> <p>« C'est vrai que lorsqu'on communique avec Internet comme média, on n'y insère pas tous les commentaires que l'on voudrait. Désolée d'avoir mal interprété votre mode de fonctionnement, mais il y a tellement d'écoles qui fonctionnent tout simplement comme bon leur semble et cela sans suivre les règles prescrites par le ministère de l'Éducation » (21-P2, li.306-314).</p>

<b>Entreprise commune</b>	- Discuter de l'état ou du déploiement d'activités au travail	Tenir des propos sur l'état ou le déploiement des activités qui se réalisent au travail.	<p>« En ce qui concerne l'image d'ISPJ, tu pourras constater que ce sujet est au cœur de ma classe. Nous nous battons pour rehausser notre image dans la société. Nous venons de remporter le concours entrepreneurial local et le régional cette semaine (jeudi) à confirmer. Notre projet c'est de rehausser l'image d'ISPJ » (29-P2, li.284-291).</p> <p>« Notre équipe d'enseignants rencontrera l'auteur de ce matériel le jeudi 24 mars, afin de discuter d'une mise à jour des fiches. Comme vous l'avez sûrement constaté, les réglementations des normes du travail changent régulièrement et aucune modification n'a été apportée à ce sujet dans le matériel. Ceux et celles qui désirent en savoir plus sur cette rencontre n'ont qu'à me le signaler » (7-P6, li.12-24).</p> <p>« Concernant le suivi des élèves, je veux vous dire que nous avons commencé il y a 2 ans à faire un « follow up' »de nos anciens élèves. Nous avons conçu un questionnaire pour les jeunes ainsi qu'un autre pour leurs employeurs. J'ai travaillé à ce dossier sur la compilation des résultats. Par exemple, nous avons répertorié les résultats en deux groupes: ceux qui ont complété le programme et ceux qui l'avaient abandonné. Le but était de pouvoir ajuster notre programme, suite aux résultats obtenus et valider nos critères d'admission » (P8, li. 57-72).</p>
	- Discuter de l'état ou du déploiement d'activités dans la CoPeR	Tenir des propos sur l'état ou le déploiement des activités qui se réalisent dans la CoPeR.	<p>« Parmi les prochaines activités prévues au cours de ce projet pilote en ISPJ (auquel vous participez depuis... hier !), il y a la création commune de matériel pédagogique et de projets en ISPJ. L'idée de départ, c'est de mettre en commun l'expérience des membres pour réaliser des projets ou des outils en ISPJ qui serviront à tous » (1-P1, li.1099-1109).</p> <p>« Je crée ce forum afin que nous puissions discuter ensemble du projet de création d'un magazine » (1-P18, li. 12-15).</p> <p>« C'est un projet qui rejoint bien les besoins des élèves, centré sur le concret. Est-il possible de rédiger un court article sur cet outil pour le prochain Bulletin du Réseau ou est-ce trop tôt pour en parler publiquement ? » (1-P21, li.194-200).</p>

<b>Répertoire partagé</b>	- Présence du langage spécialisé de la profession	Utilisation de termes spécifiques à leur pratique.	<p>« Le ministère a édicté des normes à être respectées (Loi sur l'Instruction publique) i.e. grille-matières (nombre d'heures minimales en français, mathématiques, anglais, enseignement moral ou religieux, préparation au marché du travail et insertion sociale). À cela s'ajoutent les heures d'insertion professionnelle communément nommées stages en milieu de travail. Cependant il reste une marge de manœuvre de 250 heures/année la première année et de 150 heures/année la deuxième année du programme ISPJ, ce qui permet aux écoles d'ajouter un programme local, d'où quelques différences. Tu peux retrouver toute l'organisation de l'ISPJ dans le guide d'organisation du ministère 16-1530; 16-1530A » (21-P5, li. 377-399).</p> <p>« À tous ceux qui utilisent le matériel en IS et en PMT d'Edouard-Montpetit » (7-P6, li. 8-10).</p> <p>« Durant les deux années du programme chacun des élèves doit effectuer 3 stages de 60 jours dans différents milieux. Une attestation de capacité est remise pour chacun des stages réussis, cette attestation tient compte des différentes tâches accomplies par les jeunes. C'est sur cette attestation de capacité que l'on doit énumérer les tâches ainsi que le nombre d'heures effectuées. Le certificat de formation en insertion sociale et professionnelle des jeunes est remis aux étudiants ayant réussis leurs 3 stages ainsi que les autres exigences du programme. Un étudiant qui ne fait que la première année du programme et ayant réussi son premier stage recevra une attestation de capacité » (9-P3, 121-140).</p>
	- Présence d'histoires reliées à leur contexte de travail	Utilisation de moments vécus reliés à leur contexte de travail.	<p>« Nous aussi nous perdons énormément d'effectif en ISPJ. L'an passé, j'avais réussis à obtenir 30% d'éducatrices et ce en présence élève à l'école. Imagine c'était super et nous avons eu des résultats géniaux. Mais maintenant c'est beaucoup moins. 1,5 enseignants et 0.2 éducatrice. Dans ma classe, j'ai les ISPJ première année et deuxième année en même temps » (29-P2, li. 369-378).</p> <p>« Notre expérience nous démontre qu'il y a beaucoup d'isolement social chez nos jeunes une fois qu'ils ont complété leur programme » (13-P1, li. 278-282).</p> <p>« Les enseignants sont régis par une convention de travail qui précise le mode de distribution des fonctions et responsabilités. À aucun endroit il n'est mentionné que le mode d'organisation se fait à partir de gens qui choisissent de travailler ensemble, en utilisant le terme «tâche globale», passant outre les règles de distribution des tâches et le respect de l'ancienneté » (21-P1, li. 587-605).</p>



	<p>- Présence d'artéfacts réifiés</p>	<p>Création par la communauté de points de focalisation autour desquels la négociation de sens peut s'organiser. Les éléments réifiés peuvent prendre différentes formes (artéfacts numériques, concept, outil, symbole, etc.).</p>	<p>« J'ai mis en ligne le Rapport sur l'évaluation de l'ISPJ (document PDF) dont tu fais mention dans ton message » (1-P25, li. 198-201).</p> <p>« J'ai ajouté dans la zone 3 le modèle de certificat que le ministère envoie à nos élèves » (P3, li. 23-25).</p> <p>« vous pourrez trouver le journal de bord que j'utilise avec mes élèves et que j'ai révisé avec eux cette année » (29-P12, li. 166-175).</p>
<p><b>Cohésion</b></p>	<p>- Facteurs d'alignement</p>	<p>L'alignement concerne le contrôle de l'énergie d'un groupe en fonction de facteurs favorisant la convergence des actions. Ainsi, les participants coordonnent leurs actions selon les normes et les attentes de la communauté.</p>	<p>« Je crois important et pertinent de mettre votre journal de bord dans la zone 3 afin d'améliorer tous et chacun notre matériel et moi aussi je vais insérer le journal de bord que j'ai construit avec mes élèves. En ce qui me concerne, je vais le déposer la semaine prochaine. Je trouve essentiel de partager nos connaissances, nos idées, nos compétences et merci à tous ceux qui participent » (29-P12, li. 110-121).</p> <p>« J'ai envie de suggérer, pour le bénéfice de tous, que ceux qui le peuvent déposent une copie d'attestation sur cette plateforme dans le groupe 3. Pratiques et connaissances en ISPJ » (1-P5, li. 159-164).</p> <p>« Aussi, serait-il possible de nous donner un délai de réponse d'un maximum d'une semaine, jusqu'au 31 janvier, pour nous permettre d'avancer rapidement ? J'aimerais que vous soyez nombreux à me répondre... :- ) » (1-P21, li. 60-66).</p>